

NOTE DE SYNTHESE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Présentée en commission finances le 20 juin 2019



SOMMAIRE

EQUI LIBRE BUDGETAIRE

Introduction

I - Rapport synthétique de la rétrospective 2019 (2014 à 2018)

- 1 les données générales et le résultat
- 2 les soldes intermédiaires de gestion
- 3 le niveau de l'endettement
- 4 la fiscalité directe
- 5 la section de fonctionnement
- 6 la section d'investissement
- 7 le financement de l'investissement
- 8 les ratios
- 9 tableau de synthèse du compte administratif 2018

II - Gestion active de la dette

FINANCES

Service financier

MARCHES PUBLICS

Marchés publics

RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Accueil et Etat-civil

Traditions

Tourisme

Relations Internationales

CULTURE ET PATRIMOINE

Culture

Médiathèque G.Baissette à Mauguio

Médiathèque de l'Ancre à Carnon

VIE ASSOCIATIVE

Vie associative

SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES

Police Municipale

EDUCATION

Education

SPORTS

Sports

SOLIDARITES

Action sociale et CCAS

Jeunesse et médiation

POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

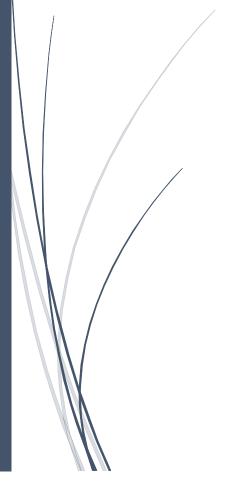
Pôle Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Patrimoine bâti

Voirie

EQUILIBRE BUDGETAIRE



INTRODUCTION

Présentation au Conseil Municipal du Compte Administratif 2018

Le compte administratif dresse le bilan des bilan des dépenses (mandats) et recettes (titres) effectuées par la collectivité sur un exercice donné.

Il permet d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur. Le compte de gestion quant à lui retrace les comptes tenus par le comptable, et la situation patrimoniale de la ville à la clôture de l'exercice.

Dans un contexte contraint pour les collectivités , nous avons fait le choix de de ne pas avoir recours au levier fiscal pour financer les services de proximité et nos grands projets d'investissement. Nous concentrons nos efforts sur notre gestion (pilotage de la masse salariale, optimisation des dépenses, équité fiscale, gestion active de la dette....) .

Environnement contraint pour le secteur public

- Après un prélèvement de 11,5 Mds € sur les collectivités, les lois de finances 2018 et 2019 ont initié une stabilisation de l'enveloppe de DGF. Des variations sont toutefois attendues au sein de cette enveloppe afin de participer au financement de la péréquation et au développement de l'intercommunalité.
- ✓ Chaque année, le coefficient de revalorisation des bases de fiscalité est indexé à l'inflation constatée de novembre N-1 à novembre N lors du vote de la loi de finances. Ainsi, pour 2018, il a été fixé à 1,2% ; il sera plus dynamique en 2019 (2,2%).
- La réforme de la taxe d'habitation n'impacte pas le produit perçu par les collectivités, le gouvernement ayant retenu la méthode du dégrèvement. L'année 2018 a été l'année de lancement (dégrèvement de 30% pour les ménages concernés), et le processus continue en 2019 (65%). Les premières propositions de réforme de la fiscalité locale sont attendues sur le premier semestre 2019 et devraient faire l'objet d'un projet de loi spécifique.
- Les collectivités dont les DRF sont supérieures à 60 M€ ont contractualisé avec l'Etat afin de limiter l'évolution de leur DRF avec pour objectif une hausse annuelle limitée à 1,2% (modulable sur critères). Ces collectivités ont vu leur ratio de désendettement mis sous surveillance.

Contexte pour la commune

- Après la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (-1.5 millions d'euros de recettes pour la commune entre 2014 et 2017), 2018 est marquée par un pacte financier entre l'État et les collectivités pour aboutir à une économie de 13 milliards en 5 ans. Cette économie sera le résultat d'un engagement des collectivités à ne pas dépasser 1,2 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement chaque année, à ne pas investir plus qu'actuellement, l'objectif étant de diminuer leur endettement.
- Pour la commune de Mauguio-Carnon, cet objectif de 1,2 % sera difficile à tenir car nous devons entretenir notre patrimoine, renforcer la proximité en mettant le citoyen au cœur de l'action, favoriser le lien social tout en s'engageant dans le développement durable. Ce qui entraîne une augmentation des dépenses de fonctionnement.
- De même pour répondre aux préconisations du Schéma directeur, requalifier la station de Carnon, le besoin d'investissements supplémentaires est nécessaire et il nous faudra investir plus.
- La situation financière de notre ville est solide : une capacité de désendettement à 3 ans, un taux d'épargne supérieur à 10% estimé fin 2018.

- A Résultat d'une stratégie, la bonne santé financière de la Commune permet de financer les investissements structurants arrivant à leur terme en 2018-2019 (la réhabilitation du château 1,8 M€, la réalisation de la base nautique de Carnon 1,839 M€ et la réhabilitation de l'îlot Prévert et de la Maison des associations 3,5 M€) ainsi que le Schéma Directeur(6 M€) qui se réalisera entre 2020 et 2024.
- Cette situation financière permet aujourd'hui de garantir une capacité de désendettement (7 années) inférieure aux limites d'alerte situées entre 8 et 12 années.

I- Rapport synthétique de la rétrospective 2019 (2014 à 2018)

1 - LES DONNEES GENERALES ET LE RESULTAT

1.1 - Les grandes masses financières

	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement	26 135 353	26 533 553	25 827 957	26 458 881	26 422 479
Dépenses de fonctionnement	22 258 676	22 311 783	21 568 127	22 610 175	23 020 106
Recettes d'investissement	2 619 681	1 574 648	1 284 283	1 266 127	1 953 744
Dépenses d'investissement	6 623 413	5 842 488	4 396 149	5 765 055	7 095 662

Evolution

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Recettes de fonctionnement	0,27 %	1,1 %
Dépenses de fonctionnement	0,84 %	3,42 %
Recettes d'investissement	-7,07 %	-25,42 %
Dépenses d'investissement	1,74 %	7,13 %

1.2 - Fonds de roulement et résultat des exercices

	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds de roulement en début d'exercice	5 495 764	5 368 751	5 322 410	6 470 613	5 820 392
Résultat de l'exercice	-127 055	-46 070	1 147 963	-650 222	-1 739 545
Fonds de roulement en fin d'exercice	5 368 709	5 322 681	6 470 374	5 820 391	4 080 846

Le fonds de roulement début d'exercice N est composé des montants inscrits au 002, 001 et 1068 de l'année N tels que résultant de la clôture de l'année N-1. Le fonds de roulement diminue sur la période 2014-2018, il permet de financer les dépenses d'investissement et constitue l'autofinancement.

1.3 - L'endettement

	2014	2015	2016	2017	2018
Encours au 1er janvier	16 985 072	15 456 359	13 172 382	11 797 510	10 855 650
Ratio de désendettement	4 ans	3,1 ans	2,8 ans	2,8 ans	2,9 ans
Emprunt	0	0	0	0	0

La commune se désendette depuis 2014 ; ce désendettement résulte d'une stratégie financière permettant de garantir le financement des réalisations d'envergure prévues au PPI de la commune (réhabilitation du château, base nautique, maison des associations, réhabilitation des locaux de Prévert et réalisation des travaux préconisés par le Schéma Directeur sur Carnon). En 2019, la commune prévoit un emprunt d'un montant de 4,380 M€.

2 - les soldes intermédiaires de gestion

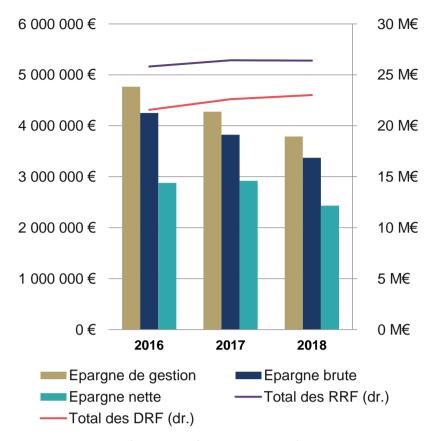
2.1 - Les épargnes

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement dont intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

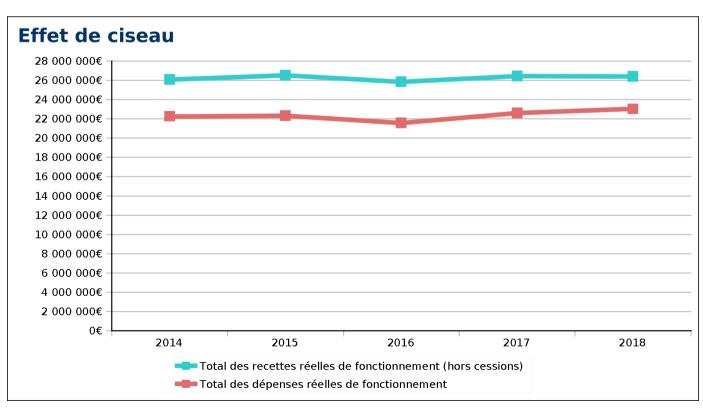
	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes de fonctionnement	26 135 353	26 533 553	25 827 957	26 458 881	26 422 479
Epargne de gestion	4 494 315	4 815 432	4 766 583	4 276 855	3 790 597
Epargne brute	3 816 987	4 187 270	4 253 029	3 823 983	3 373 839
Taux d'épargne brute (en %)	14,64 %	15,8 %	16,47 %	14,47 %	12,78 %
Epargne nette	2 288 275	1 903 293	2 878 158	2 918 303	2 432 045



On constate sur la période une fragilisation des épargnes qui diminuent chaque année. En cause, la baisse importante des dotations côté recettes, mais également une évolution des principaux chapitres (charges à caractère générale et dépenses de personnel). Par ailleurs la ville subit le préjudice d'une amende exceptionnelle de 422K€ en 2017 au titre de la Loi SRU.

Par conséquent, l'épargne brute et de gestion diminuent chacune de -22% sur la période. Quant à l'épargne nette, elle passe de 2,8M€ à 2,4M€.

2.2 - Effet de ciseau

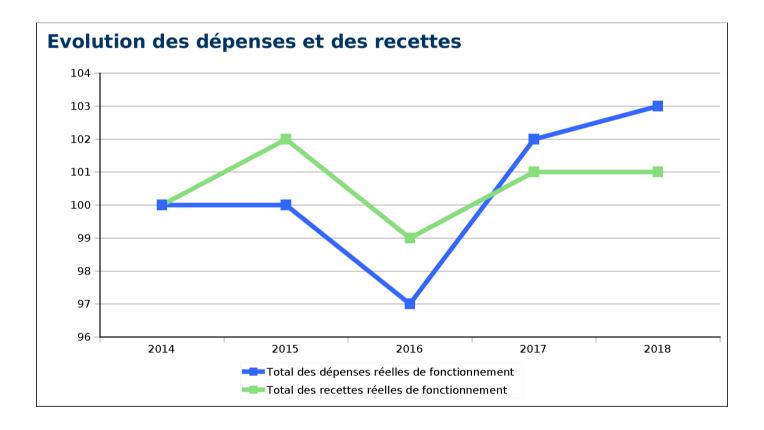


Ce graphique illustre l'effet de ciseau, il met en évidence la dynamique des recettes par rapport à la dynamique des dépenses. Les recettes ou dépenses exceptionnelles sont comptabilisées et sont de nature à faire varier les agrégats d'une année sur l'autre. Le delta entre recettes et dépenses ainsi mis en évidence nourrit la section d'investissement. Il permet alors de financer les dépenses d'équipement ou de se désendetter.

Depuis 2014, les mesures d'économies sur les dépenses, d'optimisation des recettes et de gestion de la dette ont permis de reporter l'effet de ciseau. Il reste un point de vigilance pour la Commune au regard de l'évolution des dépenses et des recettes, les dépenses de fonctionnement (+1,81%) augmentant plus vite que les recettes de fonctionnement (-0,14%).

2.3 - Dynamisme des recettes et dépenses de fonctionnement

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses et des recettes en base 100.

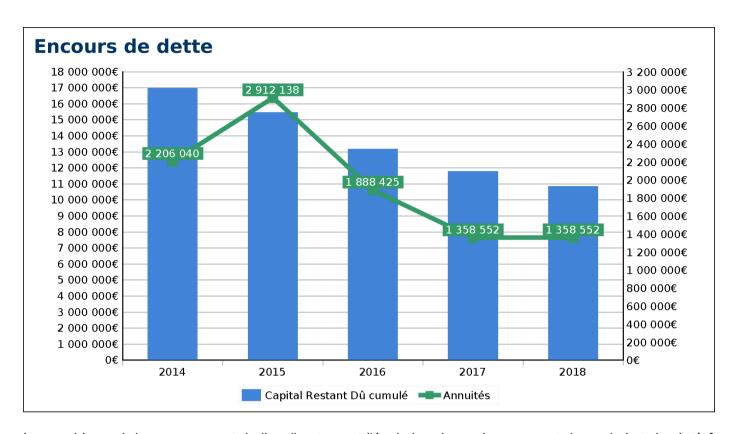


3 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

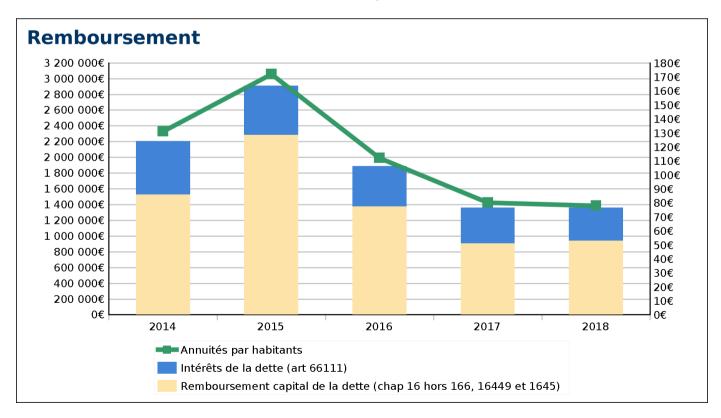
3.1 - Encours de dette et annuité

	2014	2015	2016	2017	2018
Capital Restant Dû (au 01/01)	16 985 072	15 456 359	13 172 382	11 797 510	10 855 650
Evolution en %	-17,17 %	-9 %	-14,78 %	-10,44 %	-7,98 %
Annuités	2 206 040	2 912 138	1 888 425	1 358 552	1 358 552

	2014	2015	2016	2017	2018
Evolution en %	-52,87 %	32,01 %	-35,15 %	-28,06 %	0 %



Le graphique ci-dessous permet de lire directement l'évolution du remboursement du capital et des intérêts de la dette sur toute la période. L'échelle de droite enregistre la variation de l'annuité de la dette par habitant.

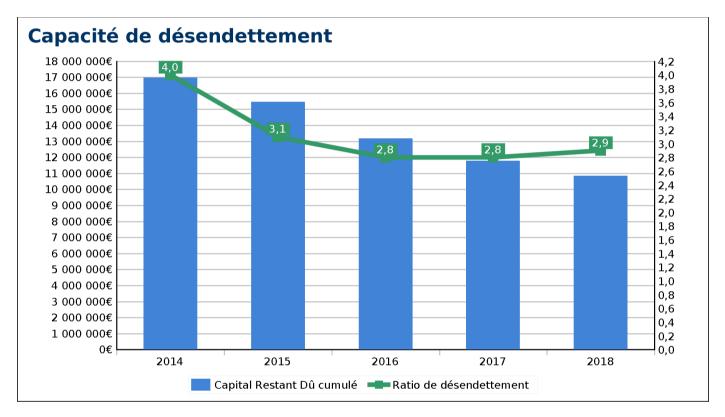


La dette par habitant en 2018 (80€/ hab) reste très faible et permettra de réaliser les emprunts prévus pour le financement du plan pluriannuel d'investissements (PPI) jusqu'en 2024. La réalisation du PPI nécessite un emprunt entre 2019 et 2024 d'environ 8,4 M€.

3.2 - Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

	2014	2015	2016	2017	2018
Ratio de désendettement	4 ans	3,1 ans	2,8 ans	2,8 ans	2,9 ans



Par conséquent, sur la période 2014-2018, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt, nous avons réalisé des remboursements anticipés de certains prêts présentant des opportunités de taux en 2014. Le capital restant dû (CRD) au 31/12 de l'année diminue au global de -16% sur la période et passe de 11,7M€ en 2016 à 9,9M€ en 2018. Ce désendettement couplé à une épargne brute qui demeure bien située malgré l'érosion constatée, permet à la collectivité de maintenir sur la période une capacité de désendettement très performante puisqu'inférieure à 3 ans (2,9 ans).

Ce ratio est donc très bien situé puisqu'éloigné des seuils limites de 8 et 12 ans. Pour rappel, la capacité de désendettement correspond à la vitesse en nombre d'années, à laquelle la collectivité rembourse l'intégralité de son stock de dettes. Il s'agit du rapport entre l'épargne brute et le CRD au 31/12 de l'année.

L'objectif est de garantir une capacité de désendettement inférieure ou égale à 7 années à la fin du mandat. Ce niveau de capacité de désendettement détermine le montant des emprunts que nous pouvons réaliser afin de financer les investissements prévus.

4 - LA FISCALITE DIRECTE

4.1 - Les bases fiscales

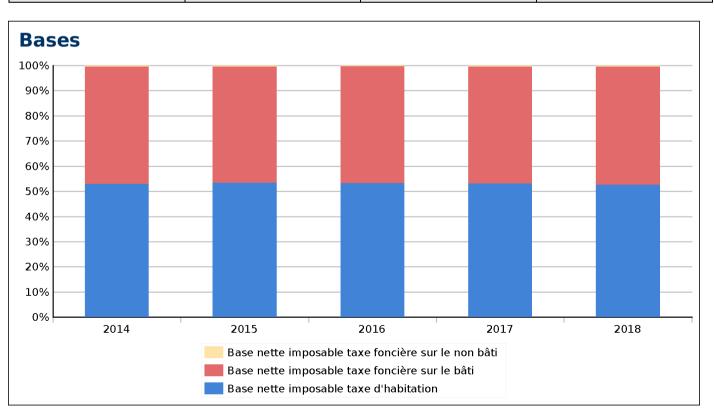
Le poids des bases fiscales permet de distinguer le dynamisme de chaque nature de taxe.

Ci-dessous le tableau des bases fiscales pour chaque taxe.

	Base nette imposable TH		Base nette imposable TFNB
2014	35 082 777	30 870 888	293 044
2015	36 246 436	31 447 097	307 086
2016	37 004 073	32 175 233	298 804
2017	37 359 225	32 628 706	316 941
2018	37 590 603	33 446 710	365 684

Evolution

Liviation				
			Evolution de la base nette TFNB	
2014	1,94 %	2,66 %	-1 %	
2015	3,32 %	1,87 %	4,79 %	
2016	2,09 %	2,32 %	-2,7 %	
2017	0,96 %	1,41 %	6,07 %	
2018	0,62 %	2,51 %	15,38 %	



4.2 - Les taux et les produits fiscaux

Les taux fiscaux

	Taux taxe d'habitation	Taux taxe foncière sur le bâti	Taux taxe foncière sur le non bâti
			90,26 %
2015	14,68 %	17,6 %	90,26 %
2016	14,68 %	17,6 %	90,26 %
2017	14,68 %	17,6 %	90,26 %
2018	14,68 %	17,6 %	90,26 %

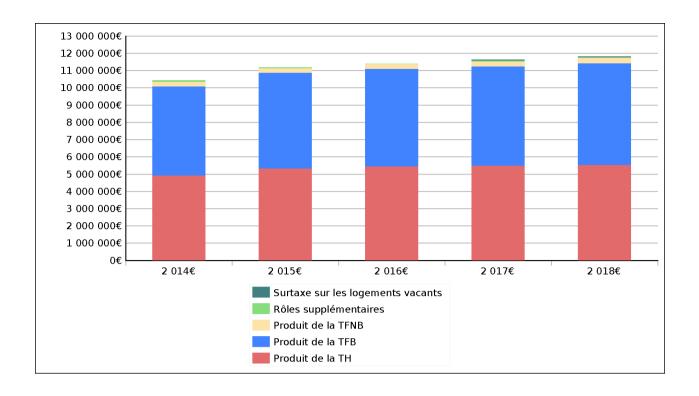
Evolution

	Evolution du taux de TH		Evolution du taux de TFNB
2014	0 %	0 %	0 %
2015	5,01 %	5,01 %	0 %
2016	0 %	0 %	0 %
2017	0 %	0 %	0 %
2018	0 %	0 %	0 %

Les produits fiscaux

Le total des produits de la fiscalité directe s'est établi à 10 426 406_en_2014_et à 11 811 868_en_2018. La fiscalité directe représente 44,70 % des recettes réelles de fonctionnement.

	2014	2015	2016	2017	2018
Produit de la CFE	0	0	0	0	0
Produit de la TH	4 904 572	5 320 977	5 432 198	5 484 334	5 518 301
Produit de la TFB	5 173 961	5 534 689	5 662 841	5 742 652	5 886 621
Produit de la TFNB	264 502	277 176	269 700	286 071	330 066
Rôles supplémentaires	83 371	59 876	22 212	65 475	13 687
Surtaxe sur les logements vacants	0	0	0	60 241	63 193
Total des produits	10 426 406	11 192 718	11 386 951	11 638 773	11 811 868



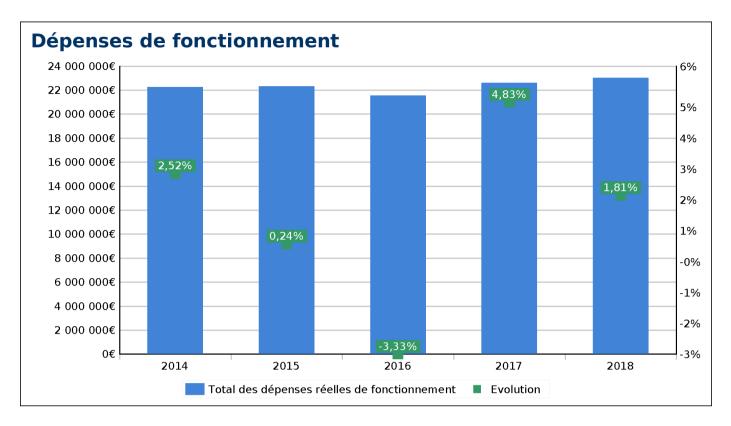
5 – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

5.1 - Les dépenses de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 311 783	21 568 127	22 610 175	23 020 106
Evolution en %	2,52 %	0,24 %	-3,33 %	4,83 %	1,81 %
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)		13 979 465	13 470 762	13 687 329	14 124 774
		1,21 %	-3,64 %	1,61 %	3,2 %
Charges à caractère général (chap 011)	5 282 390	5 102 896	4 836 089	5 213 145	5 293 662
Evolution en %	-2,5 %	-3,4 %	-5,23 %	7,8 %	1,54 %
Contingents et participations obligatoires (art 655)		714 486	713 518	716 038	838 413
		1,02 %	-0,14 %	0,35 %	17,09 %
Subventions versées (art 657)	1 308 255	1 318 116	1 341 440	1 365 146	1 481 019
Evolution en %	-4,52 %	0,75 %	1,77 %	1,77 %	8,49 %
Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)		272 900	264 858	284 174	349 298
	· ·	5,39 %	-2,95 %	7,29 %	22,92 %
intérêts de la dette (art 66111)	677 328	628 162	513 553	452 872	416 757
Evolution en %	-5,85 %	-7,26 %	-18,25 %	-11,82 %	-7,97 %
Autres dépenses	48 304	58 132	56 452	16 670	94 686
Evolution en %	-47,59 %	20,35 %	-2,89 %	-70,47 %	467,99 %
AttenuationdeProduits	163 377	237 626	371 456	874 801	421 497
Evolution en %	98,72 %		56,32 %	135,51 %	-51,82 %

Les "Autres dépenses" prennent notamment en compte les intérêts courus non échus (ICNE), les autres charges financières (autres articles chap. 66) et les charges exceptionnelles (chap. 67). Ce tableau montre l'évolution moyenne et l'évolution totale des dépenses de fonctionnement. L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Total des dépenses réelles de fonctionnement	0,84 %	3,42 %
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	0,56 %	2,26 %
Charges à caractère général (chap 011)	0,05 %	0,21 %
Contingents et participations obligatoires (art 655)	4,34 %	18,54 %
Subventions versées (art 657)	3,15 %	13,21 %
Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)	7,77 %	34,89 %
intérêts de la dette (art 66111)	-11,43 %	-38,47 %
Autres dépenses	18,32 %	96,02 %
Atténuation de produit	26,74 %	157,99 %



Les dépenses réelles de fonctionnement restent maîtrisées malgré une augmentation de +1,81% supérieure aux objectifs fixés par la loi de finances à +1,20%.

Des dépenses de fonctionnement majoritairement liées aux charges de personnel

<u>Evolution des charges de personnel</u>: Les charges de personnel (61.4 % des dépenses réelles de fonctionnement) constituent le principal poste de dépenses de la section. Elles subissent les effets de décisions prises au niveau national (revalorisation des catégories A et B, rythmes scolaires, revalorisation du point d'indice...) mais également au niveau de la collectivité (départs à la retraite, recrutements, remplacements...). Elles évoluent avec une augmentation de +3,2% entre 2017 et 2018.

<u>Evolution des charges à caractère général</u>: Les charges à caractère général (23% des dépenses réelles de fonctionnement) comprennent les contrats conclus par la ville (électricité, eau...), les frais d'entretien des locaux et bâtiments, les achats de fournitures, les fournitures scolaires.... L'évolution de ces dépenses reste maîtrisée (+1,54%). Leur variation est influencée en partie par l'inflation et le prix des fluides.

<u>Evolution contingents et participations obligatoires</u>: Les contingents et participations obligatoires (3,6% des dépenses réelles de fonctionnement) augmentent de +122 375€ entre 2018 et 2019 (+17,09%) se justifie par l'augmentation de la contribution versée au SDIS (service départemental d'incendie et de secours).

<u>Evolution des subventions versées</u>: Les subventions versées (6,4% des dépenses réelles de fonctionnement) évoluent fortement en 2018 (+8,5%). Entre 2018 et 2017, le montant des subventions versées a augmenté de +115 873€ en raison d'une subvention exceptionnelle d'un montant de + 110 000 euros versée à l'EHPAD Les Aiguerelles pour financer en partie les indemnités à verser dans le cadre d'un contentieux.

<u>Evolution des autres charges de gestion courante</u> : Les autres charges de gestion courante (1,5% des dépenses réelles de fonctionnement) enregistrent une augmentation de +65 124 € (+22,92%) par rapport à 2017. Cette évolution est due à une augmentation du montant des créances éteintes.

<u>Evolution des intérêts de la dette</u> : Les intérêts de la dette (1,8% des dépenses réelles de fonctionnement) diminuent de − 36 115 € entre 2017 et 2018 (soit -7,97%) en raison de faibles charges d'intérêt de quatre prêts en fin de vie.

Evolution des autres dépenses : En 2018, l'imputation autres dépenses (0,4% des dépenses réelles de fonctionnement)

a augmenté de + 78 016€ par rapport à 2017 (soit + 467,99%) en raison de l'augmentation d'une provision pour créances douteuses.

Evolution atténuation de produits : Les atténuations de produits (1,8% des dépenses réelles de fonctionnement) ont diminué de − 453 304 € en 2018 par rapport à 2017 (soit -51,82%). Ce compte comprend la contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et la contribution au titre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU).

L'enveloppe du FPIC est gelée à 1 milliard d'euros. Par conséquent, et sans mouvement particulier intervenu au sein du périmètre intercommunal, il y a une stabilisation de la contribution au niveau du montant de 2018, soit 422K€/an.

En 2017, la commune contribuait à la pénalité fixée par la Loi SRU à hauteur de 422 000€ en raison d'un nombre de logements sociaux insuffisants au regard d'un taux de logements sociaux fixé à 25% par la loi. En 2018, la commune sort du dispositif jusqu'en 2020 et n'aura pas de pénalités à régler.

5.2 Les dépenses de personnel

Les charges de personnel se sont élevées à **14 124 773.75 € en 2018**, ce qui représente le premier poste de dépenses en section de fonctionnement.

La maîtrise de leur évolution constitue donc un enjeu majeur.

► Masse salariale entre 2014 et 2018

Sur la période 2014-2018, la masse salariale globale connait une augmentation modérée correspondant à 2.26% (+ 311 993 €).

Une baisse est à noter en 2016, de 3.63 %, en raison essentiellement du transfert de la compétence « temps périscolaire » auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or.

L'exercice 2017 enregistre une hausse maîtrisée, qui s'élève à 1,60 %

Pour 2018, l'augmentation annuelle s'élève à 3.20 %.

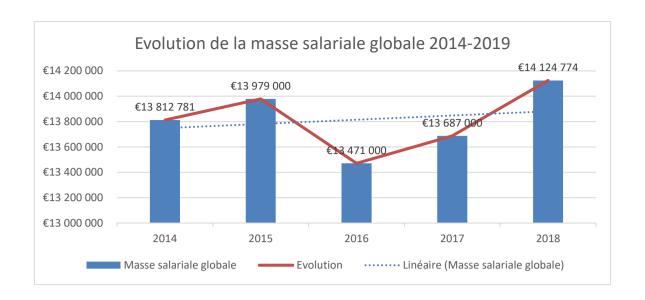
Les fortes variations intervenues en 2015 et 2016 correspondent à la prise en charge des nouveaux rythmes scolaires par la Ville, entraînant une charge supplémentaire, puis leur transfert à l'Agglomération du Pays de l'Or, entraînant une diminution de charge.

Masse salariale globale 012

masse salariale 8.00ale 022								
2014	2015	2016	2017	2018				
Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé				
13 812 781 €	13 979 000 €	13 471 000 €	13 687 000 €	14 124 774 €				

Evolution en montant et %

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
166 219 €	-508 000 €	216 000 €	437 774 €
1.20%	-3.63%	1,60%	3,20%



Masse salariale en 2018

Le taux de réalisation de la masse salariale par rapport aux prévisions s'élève à de 99.12 % en 2018.



Par rapport aux prévisions, il est observé une augmentation des dépenses liées aux agents contractuels recrutés en remplacement de fonctionnaires momentanément indisponibles.

Cette augmentation des charges de contractuels a été compensée en partie par le départ non prévu de fonctionnaires par voie de mutation en fin d'année. Le coût de ces remplacements est donc reporté sur l'exercice annuel suivant en raison des délais applicables pour la mobilité.

Au mois de septembre, 86 000 € ont été rajoutés lors de la décision modificative sur les dépenses de fonctionnaires, somme qui n'a pas été consommée en raison notamment de ces départs non prévisibles.

Pour rappel, la masse salariale est impactée chaque année par plusieurs dispositifs légaux qui s'imposent aux collectivités locales :

- Le dispositif Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) qui a été suspendu en 2018 alors qu'en 2017, son coût s'est élevé à 70 000 €.
- Concernant la valeur du point d'indice des fonctionnaires, elle n'a pas été réévaluée en 2018.
- Enfin, le jour de carence a été réintroduit au 1^{er} janvier 2018. Le montant total des retenues effectuées à ce titre s'est élevé à 13 918 € sur l'année 2018. Ce montant englobe une retenue sur l'ensemble des éléments de la rémunération (traitement indiciaire, régime indemnitaire, nouvelle bonification indiciaire le cas échéant...).

L'évolution de la masse salariale est également due à l'évolution des effectifs, permanents et non permanents (saisonniers, renforts) et à l'évolution des composantes de la rémunération (heures supplémentaires, carrières des fonctionnaires).

Evolution des effectifs permanents

Il est à souligner que certains postes sont restés temporairement vacants en 2018 (Directeur Général des Services Techniques, responsable des ateliers municipaux...)

Les postes permanents sont essentiellement occupés par des fonctionnaires. La création des postes sur le tableau des effectifs impacte donc directement la masse salariale et également le déroulement de la carrière des fonctionnaires qui évolue d'une année sur l'autre.

Les effectifs de fonctionnaires et le déroulement de la carrière

Les effectifs de fonctionnaires

Concernant les effectifs de fonctionnaires, on observe l'évolution suivante sur les 5 dernières années.

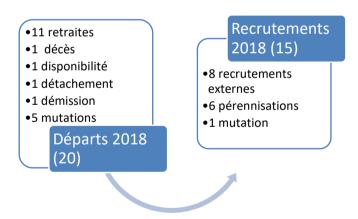
Titulaires au 31 décembre de l'année

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Titulaires (dont stagiaires)	321	310	308	310	305

A chaque départ d'un agent, (retraite ou mutation), une réflexion est menée sur l'opportunité de remplacer ou non l'agent en question. La fiche de poste est ainsi réétudiée au regard de l'évolution du métier concerné et des missions du service. Cette réflexion peut également permettre de repenser l'organisation du travail et la répartition des activités entre services.

Dès lors, les effectifs de titulaires sont restés stables depuis 2015.

En 2018, 20 départs sont à observer, et 15 recrutements :



Ainsi le nombre d'agents titulaires au 31 décembre 2018 qui est de 305 doit être corrigé des postes qui figurent au tableau des effectifs mais qui n'ont pas été pourvus au cours de l'année considérée.

Ce décalage s'explique soit par le recrutement de contractuel en remplacement d'un agent titulaire (c'est le cas de 5 agents), soit par un différé dans la procédure de remplacement (2 agents).

Dès lors, l'effectif théorique au 31 décembre 2018 est de 312 si l'on comptabilise les postes non pourvus qui le seront en 2019.

Par rapport à 2017, 2 postes supplémentaires ont été créés : un poste d'assistante à la Direction Générale des services techniques pour le suivi des travaux dans les écoles et un poste de policier en charge de l'urbanisme et de l'environnement.

Enfin, deux indemnités de départ volontaire ont été versées en 2018 pour un coût global de 55 000 €.

La carrière des fonctionnaires

Le parcours professionnel des fonctionnaires évolue selon le système dit de la « carrière » qui prend la forme soit d'avancement d'échelon, d'avancement de grade ou de promotion interne, voire de nomination suite à la réussite à un concours administratif.

 Les avancements d'échelon pour les fonctionnaires s'imposent aux employeurs alors que les avancements de grade et promotion interne sont laissés au libre choix de la collectivité qui peut dès lors construire une politique de valorisation et de reconnaissance de ses agents en fonction de critères qui viennent évaluer la valeur professionnelle de ses collaborateurs.

Les avancements d'échelon qui prennent en compte l'ancienneté viennent donc impacter automatiquement la masse salariale sans laisser aucune marge de manœuvre possible. Chaque année c'est donc une augmentation pouvant atteindre 70 000 € qui doit être prise en compte.

Pour 2018, le coût de ces avancements d'échelon a atteint 72 000 €.

Les avancements de grade ou promotion interne relèvent d'une politique propre à chaque collectivité.

Les avancements de grade pour l'année 2018 s'élèvent à 68 000 €.

Sur 2018, pour les seuls fonctionnaires, on peut estimer à 140 000 € le Glissement vieillesse technicité (G.V.T.).

L'enveloppe de revalorisation du régime indemnitaire pour 2018 est restée fixée à 35 000 €.

Les contractuels permanents

Les contractuels sur emplois permanents sont essentiellement recrutés pour le remplacement d'agents fonctionnaires ou contractuels momentanément indisponibles. Leur nombre est variable d'une année sur l'autre. Ainsi, chaque année, une enveloppe est reconduite pour couvrir ces dépenses imprévues.

Il est à relever une augmentation du coût du recrutement des agents contractuels de **175 000 €** entre 2017 et 2018, liée au remplacement d'agents momentanément indisponibles mais également d'agents en accroissement temporaire d'activité.

Evolutions des dépenses non permanentes

Les contractuels saisonniers – entre 2014 et 2018 : forte baisse en 2016 puis stabilité

Globalement, de 2014 à 2018, la dépense liée à l'emploi d'agents saisonniers a **diminué de 18.6** %, charges incluses. Cette forte baisse est la traduction de la volonté de la Collectivité de réduire le nombre de saisonniers dans les services peu impactés par l'activité estivale tout en maintenant, voire augmentant leur recours dans les services avec une forte saisonnalité (activité estivale à Carnon).

Cette réduction des dépenses des saisonniers s'est faite sur la période en 3 temps : tout d'abord une forte diminution puis une légère augmentation avant une stabilisation :

- En 2016, un effort financier majeur sur ce poste de dépenses s'est traduit par une baisse de **28** % du coût des saisonniers par rapport à l'année 2015.

- En 2017, une légère augmentation est à relever (+ 45 000 €), due essentiellement à la mise en place du service de ramassage des dépôts sauvages à Carnon (+ 23 000 €), aux renforts pour les parkings (+ 20 000 €) et, dans une moindre mesure à la police municipale (+ 4 000 €).
- En 2018, les dépenses liées aux saisonniers se stabilisent. L'augmentation par rapport à 2017 (+ 20 000 €) s'explique par la prise en compte des vacances sportives pendant les petites vacances scolaires comme un besoin lié à la saisonnalité au même titre que les vacances d'été. Ces montants viennent donc en déduction des dépenses de personnel en renfort ponctuel (+ 27 000 €).

Sans ce changement de comptabilisation, une légère baisse est à relever.

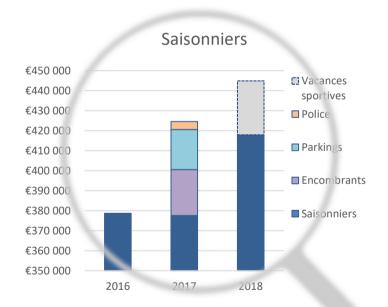
Saisonniers: montants annuels

2014	2015	2016	2017	2018
Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
546 606 €	525 424 €	378 690 €	424 546 €	444 920 €

Saisonniers: Evolution en montant et %

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
-21 182 €	-146 734 €	45 856 €	20 374 €
-3,88%	-27,93%	12,11%	4,80%





Les dépenses relatives aux heures supplémentaires

La collectivité a mis en place à compter de 2015 une politique de réduction des heures supplémentaires. Les économies en résultant se sont élevées à 32 142 € en 2015 et 51 382 € en 2016.

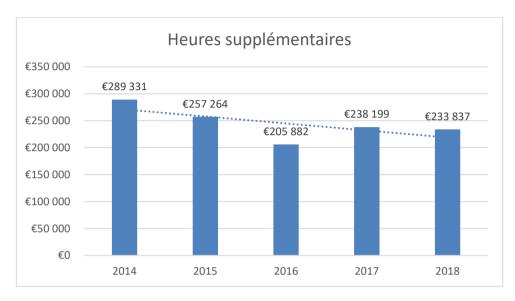
Pour 2017, l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires s'explique par l'organisation des élections législatives et présidentielles. En effet, le coût de 4 tours d'élection (en heures supplémentaires) s'est élevé à **19 662 €.**

En 2018, une augmentation des heures supplémentaires corrigées des événements ponctuels tels que les élections ou les intempéries est également à observer. Les heures supplémentaires consécutives au fonctionnement habituel des services sont en augmentation.

De 2014 à 2018, la baisse des dépenses liées aux heures supplémentaires s'élève à 55 500 € sur la période de 5 ans.

Heures supplémentaires

	2014	2015	2016	2017	2018
	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Coût	289 331 €	257 264 €	205 882 €	238 199 €	233 837 €
Différence		-32 067 €	-51 382 €	32 317 €	-4 362 €



Le temps de travail

Sur l'année 2018, des aménagements concernant le temps de travail ont été opérés aux services techniques et à la Police Municipale afin de tenir compte de la saisonnalité, dans le respect de nos obligations en la matière. Il est rappelé que les 1 607 heures annuelles sont effectives à la Mairie de Mauguio.

<u>Ce qu'il faut retenir</u>: Les enjeux pour la Commune de Mauguio-Carnon sont de préserver les soldes d'épargne suffisamment élevés pour permettre le financement des projets du PPI. La maîtrise de l'évolution de la masse salariale et des dépenses de fonctionnement est un axe fort de la stratégie financière mise en place.

5.3- Les recettes de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017	2018
Total des recettes réelles de fonctionnement	26 135 353	26 533 553	25 827 957	26 458 881	26 422 479
Evolution en %	-13,38 %	1,52 %	-2,66 %	2,44 %	-0,14 %
Produit des contributions directes (art 73111)	10 426 406	11 192 718	11 386 951	11 638 773	11 811 868
Evolution en %	2,45 %	7,35 %	1,74 %	2,21 %	1,49 %
Fiscalité indirecte	11 399 922	11 316 725	11 281 052	11 577 587	11 482 359
Evolution en %	-0,03 %	-0,73 %	-0,32 %	2,63 %	-0,82 %
Dotations	2 663 209	2 254 641	1 489 892	1 242 429	1 183 133
Evolution en %	-0,89 %	-15,34 %	-33,92 %	-16,61 %	-4,77 %
Atténuation de charges (chap 013)	97 557	58 533	59 345	138 412	91 623
Evolution en %	11,8 %	-40 %	1,39 %	133,23 %	-33,8 %
Fiscalité transférée	0	0	0	0	0
Evolution en %	0	0	0	0	0
Autres recettes	1 548 258	1 710 936	1 610 716	1 861 681	1 853 496
Evolution en %	-73,38 %	10,51 %	-5,86 %	15,58 %	-0,44 %

La ligne "Autres recettes" comprend les produits des services (chapitre 70), les autres produits de gestion courante du chapitre 75 ainsi que l'ensemble des autres recettes d'exploitation constituées des produits financiers (chapitre 76), du chapitre 77 et des recettes diverses.

Ce tableau montre l'évolution moyenne et l'évolution totale des recettes de fonctionnement. L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Total des recettes réelles de fonctionnement	0,27 %	1,1 %
Produit des contributions directes (art 73111)	3,17 %	13,29 %
Fiscalité indirecte	0,18 %	0,72 %
Dotations	-18,36 %	-55,57 %
Atténuation de charges (chap 013)	-1,56 %	-6,08 %
Fiscalité transférée	0	0
Autres recettes	4,6 %	19,71 %

Le poids de chaque recette marque les contraintes et marges de manœuvre possibles de la collectivité afin de les dynamiser.

<u>Evolution des contributions directes</u>: Les contributions directes (44,7% des recettes réelles de fonctionnement) augmentent de +173 125€ entre 2018 et 2019 (+1.49%).

<u>Evolution de la fiscalité indirecte</u>: La fiscalité indirecte (43,5% des recettes réelles de fonctionnement) diminue de 95 228€ entre 2018 et 2019 (-0.82%).

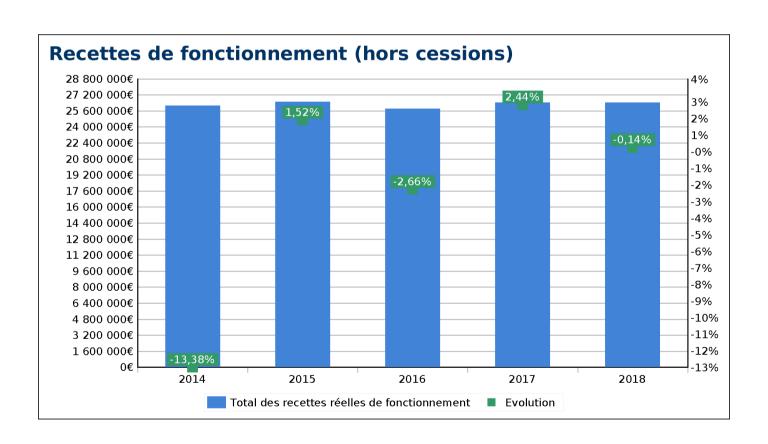
<u>Evolution des dotations</u>: Les dotations (4,5% des recettes réelles de fonctionnement) diminuent de -59 296€ entre 2018 et 2019 (-4,77%).

Evolution du chapitre atténuation de charges: Le chapitre atténuation de charges (0.3% des recettes réelles de fonctionnement) diminue de -46 789€ entre 2018 et 2019 (-33,8%).

<u>Evolution des autres recettes</u> : Les autres recettes (7% des recettes réelles de fonctionnement) diminuent de -8185€ entre 2018 et 2019 (-0,44%).

Ce qu'il faut retenir :

Les recettes réelles de fonctionnement stagnent à -0.14% alors que les dépenses réelles de fonctionnement augmentent (+1,81%). L'optimisation des recettes demeure un enjeu pour l'ensemble des collectivités territoriales. Un travail approfondi sur la création de nouvelles ressources pour la collectivité devrait permettre de relancer la dynamique des recettes de fonctionnement.



6 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

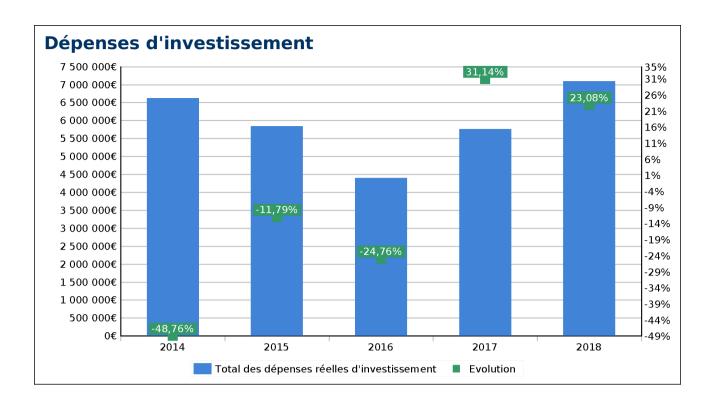
6.1 - Les dépenses d'investissement

	2014	2015	2016	2017	2018
Total des dépenses réelles d'investissement	6 623 413	5 842 488	4 396 149	5 765 055	7 095 662
Evolution en %	-48,76 %	-11,79 %	-24,76 %	31,14 %	23,08 %
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	4 142 156	3 378 364	2 857 611	4 853 502	6 125 873
Evolution en %	-52,35 %	-18,44 %	-15,41 %	69,84 %	26,22 %
Subventions d'équipement (art 204)	511 866	20 581	16 025	5 874	20 995
Evolution en %	1 357,56 %	-95,98 %	-22,14 %	-63,34 %	257,39 %
Remboursement capital de la dette (art 16 hors 166 et 16449)		2 283 977	1 374 872	905 679	941 795
	*	49,41 %	-39,8 %	-34,13 %	3,99 %
Autres investissements hors PPI	440 678	159 566	147 641	0	7 000
Evolution en %	85,33 %	-63,79 %	-7,47 %	-100 %	-

Les autres investissements hors PPI comprennent les autres immobilisations financières (chap 27), les autres investissements hors PPI, les opérations pour compte de tiers (chap 45) en dépense, les opérations afférentes aux lignes de trésorerie (art 16449), et le reste à réaliser (hors PPI).

Ce tableau montre l'évolution moyenne et l'évolution totale des dépenses d'investissement. L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Total des dépenses réelles d'investissement	1,74 %	7,13 %
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	10,28 %	47,89 %
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		-95,9 %
Remboursement capital de la dette (art 16 hors 166 et 16449)	-11,41 %	-38,39 %
Autres investissements hors PPI	-64,5 %	-98,41 %



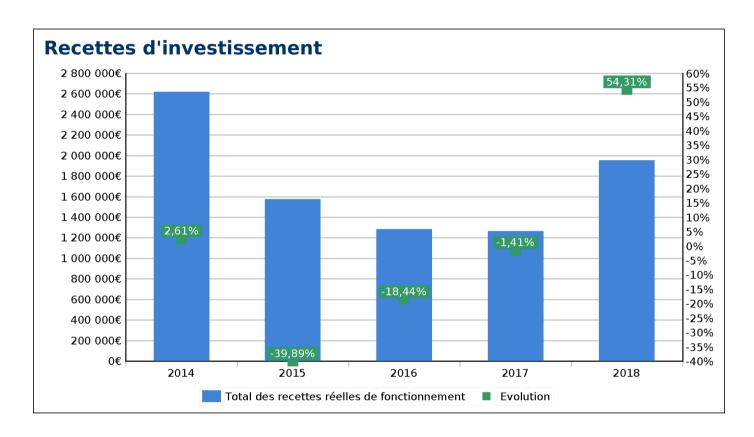
6.2 - Les recettes d'investissement

	2014	2015	2016	2017	2018
Total des recettes réelles d'investissement	2 619 681	1 574 648	1 284 283	1 266 127	1 953 744
Evolution en %	2,61 %	-39,89 %	-18,44 %	-1,41 %	54,31 %
FCTVA (art 10222)	1 118 326	607 538	517 833	447 167	651 391
Evolution en %	17,05 %	-45,67 %	-14,77 %	-13,65 %	45,67 %
Subventions perçues liées au PPI (chap 13)	1 001 939	523 158	372 160	403 216	730 471
Evolution en %	7,44 %	-47,79 %	-28,86 %	8,34 %	81,16 %
Autres subventions	0	0	0	0	0
Evolution en %	0	0	0	0	0
Taxe d'urbanisme	193 208	234 093	189 976	251 156	423 923
Evolution en %	-14,22 %	21,16 %	-18,85 %	32,2 %	68,79 %
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449)	0	0	0	0	0
Evolution en %	-100 %	0	0	0	0
Recettes diverses	306 209	209 859	204 314	164 588	147 959
Evolution en %		-31,7 %	-2,64 %	-19,44 %	-10,1 %

Les recettes diverses comprennent notamment les autres immobilisations financières (chap 27), les opérations pour compte de tiers (chap 45) en recette, les opérations afférentes aux lignes de trésorerie (art 16449), et le reste à réaliser (hors emprunt)

Ce tableau montre l'évolution moyenne et l'évolution totale des recettes d'investissement. L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Total des recettes réelles d'investissement	-7,07 %	-25,42 %
FCTVA (art 10222)	-12,64 %	-41,75 %
Subventions perçues liées au PPI (chap 13)	-7,6 %	-27,09 %
Autres subventions	0	0
Taxe d'urbanisme	21,71 %	119,41 %
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449)	0	0
Recettes diverses	-16,63 %	-51,68 %



7 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Il vous est présenté ci-dessous le plan de financement des investissements réalisés sur la période. Le remboursement du capital de la dette ne figure pas dans les dépenses d'investissement à financer, puisque celui-ci doit être couvert par l'autofinancement.

Rappel des investissements prévus au PPI

	2014	2015	2016	2017	2018
Sous-total dépenses d'équipement	4 654 022	3 398 945	2 873 636	4 859 376	6 146 867

Le financement

Le tableau ci-dessous présente le plan de financement de l'investissement. Les cessions d'immobilisation sont ajoutées dans le plan de financement. Pour rappel, l'affectation du résultat peut également intervenir partiellement pour financer l'investissement.

	2014	2015	2016	2017	2018
Epargne nette (a)	2 288 275	1 903 293	2 878 158	2 918 303	2 432 045
FCTVA (b)	1 118 326	607 538	517 833	447 167	651 391
Autres recettes (c)	499 416	443 952	394 290	415 744	571 882
Produit de cessions (d)	59 690	34 500	6 800	24 723	28 533
Ressources financières propres e = (a+b+c+d)	3 965 707	2 989 283	3 797 081	3 805 938	3 683 850
Subventions perçues (liées au PPI) (f)	1 001 939	523 158	372 160	403 216	730 471
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449) (g)	0	0	0	0	0
Financement total h = (e+f+g)	4 967 646	3 512 442	4 169 241	4 209 154	4 414 322

Résultat de l'exercice	-127 055	-46 070	1 147 963	-650 222	-1 739 545

Un résultat négatif diminuera le fonds de roulement, et servira à financer une partie de l'investissement. La collectivité devra veiller à ne pas le faire diminuer de manière trop importante afin de garder des marges de manœuvre. Un résultat positif l'augmentera permettant ainsi de reconstituer un fonds de roulement qui pourra être utilisé pour des investissements futurs.

Sur l'ensemble de la période, la Ville de Mauguio a réalisé **22M€** de dépenses d'équipement, avec un pic de dépenses en 2018, de **6,1M€**.

Ces dépenses sont couvertes à 82% par les ressources propres. Elles sont de 18M€ sur la période.

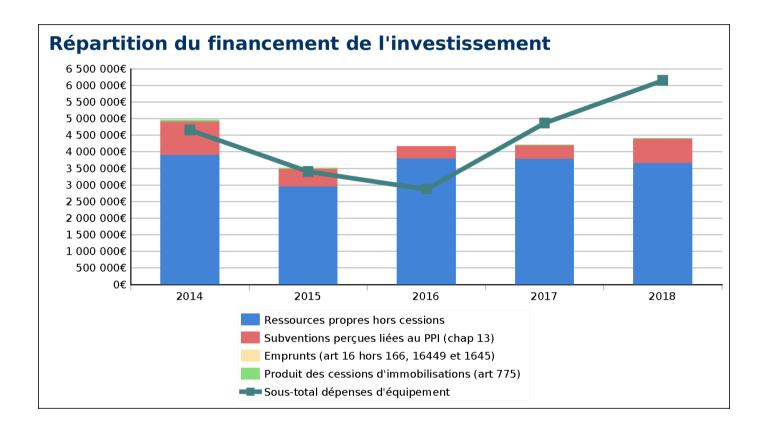
Ces dernières se composent de l'épargne nette, du FCTVA, des cessions d'immobilisation, de la taxe d'aménagement et des autres recettes. Enfin, les subventions perçues et liées au PPI constituent le troisième et dernier poste de source de financement des dépenses d'équipement, avec 3M€ sur la période (14%).

L'utilisation des excédents passés représente 3% pour un montant total de 660 000€ et qui correspond aux montants puisés par la commune dans son fonds de roulement, en 2017 et 2018. Par conséquent la Ville clôture son exercice 2018 avec un fonds de roulement de fin d'exercice confortable de 4M€. Il permettra de financer les dépenses engagées non mandatées au 31/12/2018 et les investissements prévus en 2019.

Ce qu'il faut retenir :

La programmation des investissements s'inscrit dans le temps.

Le financement des investissements est assuré au travers du plan pluriannuel d'investissement (PPI).



8 - LES RATIOS

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

	2014	2015	2016	2017	2018
Ratio 1	1 318	1 321	1 276	1 329	1 320
Ratio 2	617	663	674	684	677
Ratio 3	1 548	1 571	1 528	1 556	1 515
Ratio 4	245	200	169	285	351
Ratio 5	915	780	698	638	570
Ratio 6	135	105	65	44	41
Ratio 7	62,06 %	62,66 %	62,46 %	60,54 %	61,36 %
Ratio 9	91,02 %	92,7 %	88,83 %	88,88 %	90,69 %
Ratio 10	15,85 %	12,73 %	11,06 %	18,34 %	23,18 %
Ratio 11	59,14 %	49,64 %	45,68 %	41,17 %	37,52 %

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement / population

Ratio 2 = Produit des impositions directes / population

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement / population

Ratio 4= Dépenses d'équipement brut / population

Ratio 5 = Encours de la dette / population

Ratio 6 = Dotation globale de fonctionnement / population

Ratio 7 = Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

Ratio 9 = Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 10= Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 11 = Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

9 - TABLEAU DE SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Un Compte administratif 2018 en phase avec nos engagements

- Un excédent de fonctionnement sur l'exercice de 2 538 019,93€
- Un besoin de financement de 2 657 770,02 € pour financer la section d'investissement.
- Un excédent global de 5 416 261,46 €

FON	ICT	ION	NE	MENT
-----	-----	-----	----	-------------

Recettes de l'ex	26 502 857,23
Dépenses de l'ex	23 964837,30
Excédent de l'ex	2 538 019,93
Excédent antérieur	2 878 241,53
Excédent global	5 416 261,46

INVESTISSEMENT

Recettes de l'ex	7 389 640,60
Dépenses de l'ex	7 188 440,08
Excédent ou Déficit de l'ex	201 200,52
Excédent ou Déficit antérieur	-1 536 615,54
Excédent ou Déficit de clôture	-1 335 415,02
Dép. engagées non mandatées	2 453 500,00
Rec. notifiées non encaissées	1 131 145,00
Besoin de financement	2 657 770,02

A AFFECTER AU 1068	2 657 770,02

RESTE POUR LE 002 2 758 491,44

II- Gestion active de la dette

Un encours quasiment 100% à taux fixe ...



... responsable d'un taux moyen supérieur à celui de la strate





Pour rappel le taux moyen de la dette correspond à la moyenne des taux de chaque emprunt, pondéré par leur capital restant dû.

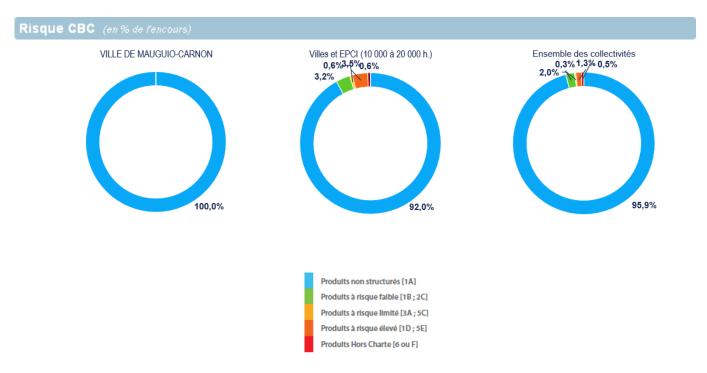
Ce dernier est nettement supérieur à celui de la strate en raison de la structure par répartition du risque de taux de l'encours qui est majoritairement taux fixe.

Une durée résiduelle en baisse et inférieure à la moyenne



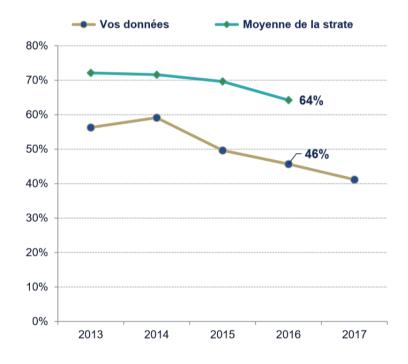
La durée de vie résiduelle de la dette correspond à la moyenne de la durée de chaque emprunt, pondéré par le capital restant dû. La commune n'ayant pas emprunté depuis un certain temps (dernier emprunt datant de 2013), le profil d'extinction du stock de dette suit son cours, et ainsi chaque année la durée de vie résiduelle s'abaisse.

Une dette classée 100% 1A au sens de la Charte de Bonne Conduite



Données DGFiP: un ratio encours de dette / recettes de fonctionnement performant et éloigné du seuil limite de 100%

Concerne uniquement les données du budget principal

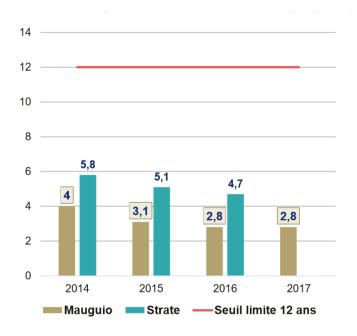


Années	Encours au 31/12/N pour le budget principal	Recettes de fonctionnement
2013	16 985 072	30 171 481
2014	15 456 359	26 135 353
2015	13 172 382	26 533 553
2016	11 797 510	25 827 957
2017	10 891 831	26 422 479

Encours de dette du budget principal / Capacité d'autofinancement brute, au 31/12/N, en années. Sources : DGFiP et Finance Active.

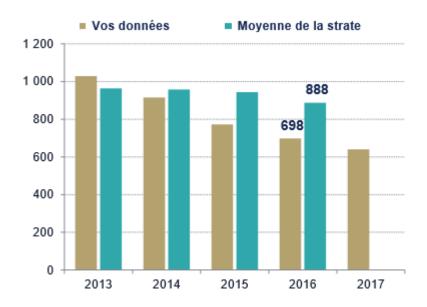
Données DGFiP : une capacité de désendettement très performante sur l'ensemble de la période

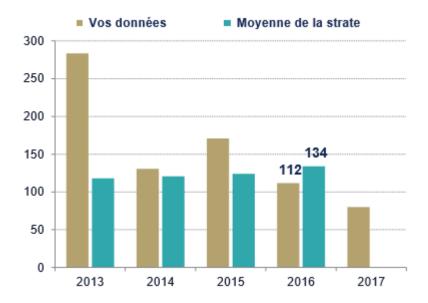
Concerne uniquement les données du budget principal



Années	Capacité d'autofinancement brute	Encours au 31/12/N pour le budget principal
2013	4 251 032	16 985 072
2014	3 816 987	15 456 359
2015	4 187 270	13 172 382
2016	4 253 029	11 797 510
2017	3 823 983	10 891 831

Données DGFiP : dette et annuité par habitant





En euros par habitant. Ces données utilisent des sources DGFiP et Finance Active.

Années	Annuité pour le budget principal	Encours au 31/12/N pour le budget principal	Nombre d'habitants (Population totale INSEE)
2013	4 680 608	16 985 072	16 504
2014	2 206 041	15 456 359	16 888
2015	2 912 139	13 172 382	17 043
2016	1 888 425	11 797 510	16 898
2017	1 358 551	10 891 831	17 007

FINANCES



FINANCES

LE CONTEXTE

Service support, la direction des finances centralise la gestion financière de la collectivité.

- Assure la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité
- Le suivi de la politique budgétaire
- La sécurisation de l'ensemble de la chaine comptable
- La gestion du Patrimoine
- Le contrôle des satellites
- La gestion de la dette et de la trésorerie

LES CHIFFRES CLÉS

Nombre de Mandats: 7040

Nombre de bons de commandes : 6280

Nombre de titres de recettes : 1155

 4 agents équivalents temps plein, 1 directeur de service.

Les délais de paiement

 Le délai global de paiement est de 17,43 jours c'est un délai très performant et un signe fort à l'endroit des entreprises qui travaillent pour la collectivité.

- Indice de qualité des comptes : 20.3/20

La direction générale des finances publiques analyse chaque année la qualité des comptes de la collectivité en publiant l'indice de qualité des comptes locaux.

L'indice de la qualité des comptes pour la commune de Mauguio Carnon est très performant et témoigne d'un fort niveau d'expertise de l'équipe en charge de la gestion financière de la collectivité.

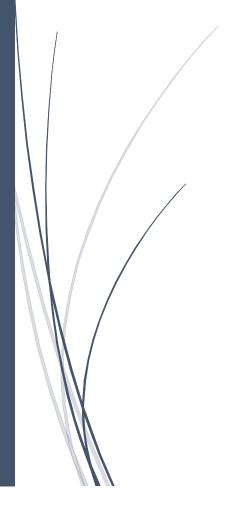
LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

En 2018, le service financier a fait évoluer son système d'information vers un système plus performant. Ce système permet d'intégrer la notion de pilotage par politiques publiques afin de mettre en place l'évaluation des politiques publiques.

LA DEMATERIALISATION DE LA CHAINE COMPTABLE

La collectivité met en place la dématérialisation des process afin de fluidifier l'organisation, l'optimiser et réduire la consommation de papier et d'énergie.

MARCHES PUBLICS



MARCHES PUBLICS

LE CONTEXTE

Accompagnateur, facilitateur, le service des marchés publics apporte conseils et soutien en amont et dans le cadre des procédures d'achat qu'elles soient passées avec ou sans formalités.

Quelles activités économiques impactées ?

Les camions pizzas de la rue du Grau et du parking de la MJC.

LES CHIFFRES CLÉS

- 97 procédures ont été lancées en 2018
- 1 commission MAPA par semaine
- 9 commissions d'appel d'offres
- 1240 courriers envoyés
- 2 agents équivalents temps plein et un agent à mi-temps gestionnaires commande publique
- 1 assistante pour le service

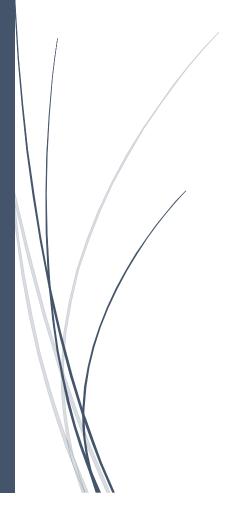
LA REFORME DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques met en cohérence les règles relatives à la délivrance de certains titres d'occupation du domaine public, d'une part avec les évolutions récentes de la jurisprudence issue de la cour de justice de l'Union Européenne et d'autre part, avec les dispositions de la loi « Sapin 2».

Dans un premier temps, les services communaux ont recensé les occupations susceptibles de répondre aux exigences de cette nouvelle réglementation par la définition de critères liés à la durée et à la nature de l'activité.

Dans un second temps, le service des marchés publics a procédé à des mises en concurrence sur le modèle du marché à procédure adaptée : avis d'appel public à la concurrence, analyse des candidatures et des offres reçues, attribution d'un titre d'occupation du domaine public pour plusieurs années.

RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL



ACCUEIL ET ETAT-CIVIL

LE CONTEXTE

Des efforts considérables ont été réalisés depuis 2015 sur le fonctionnement du service.

Aussi, une démarche a été lancée en 2018 dans le but d'obtenir le Label Qualiville pour le service Accueil / Etat Civil / Allo Mairie.

Les horaires élargis des mardis et jeudis jusqu'à 18 h 30 rencontrent un réel succès auprès des administrés. Les délais de prise de rendez-vous pour l'établissement d'un Passeport et/ou une Carte d'Identité sont d'environ 7 à 10 jours avec de très bons ratios au niveau départemental.

Carte Nationale d'Identité / Passeport :

En 2018 les 2 accueils ont atteint l'objectif d'enregistrement d'au moins 1 855 dossiers et la Commune a pu bénéficier d'une dotation de 12 130 € par station au lieu de 8 580 €.

Code Postal unique à Carnon:

La Commune a décidé en étroite collaboration avec les services de la Poste d'établir un Code Postal unique pour Mauguio et Carnon.

Un intervenant en mission de service civique avait pour objectif d'accompagner au mieux les administrés dans leurs démarches administratives.

Cet agent était principalement basé à Carnon pour une période de 8 mois. Ses missions étaient d'informer, de rassurer et d'accompagner les administrés dans leurs démarches en ligne.

Dispositif très apprécié.

Secteur Allo Mairie:

Le secteur Allo Mairie a fait ses preuves depuis ces dernières années. Aujourd'hui nous pouvons constater sa réelle nécessité et sa réussite relativement à son évolution en matière d'interventions recensées.

Le bilan 2018 démontre, une nouvelle fois, une évolution à la hausse de l'activité du service avec 6 839 sollicitations en 2018, contre 6 347 sur l'année 2017.

LES CHIFFRES CLÉS 2018

10 agents:

- 1 chef de service
- 1 responsable adjointe du service en charge du secteur Etat Civil

- 4 agents chargés d'accueil et de suivi des dossiers de citoyenneté à Mauguio
- 2 agents chargés d'accueil et de suivi des dossiers de citoyenneté à Carnon
- 1 agent gestionnaire du secteur « Allo Mairie »
- 1 agent polyvalent

Dossiers de citoyenneté traités à l'accueil de Mauguio :

- 4 109 cartes d'identité et passeports
- 55 attestations d'accueil
- 193 recensements militaires
- 139 inscriptions électorales

Dossiers traités à l'accueil de Carnon :

- 2 001 cartes d'identité et passeports
- 17 attestations d'accueil
- 27 recensements militaires
- 75 inscriptions scolaires
- 557 réservations de salles municipales
- 55 inscriptions électorales
- 292 cartes bus POA « Transp'Or »

Département Etat Civil :

- 83 mariages
- 77 transcriptions de décès
- 84 actes de décès sur la commune
- 38 ventes de concessions
- 125 naissances hors commune de parents domiciliés à Mauguio
- 19 naissances hors commune de parents domiciliés à Carnon
- 1 naissance sur la Commune
- 27 reconnaissances avant la naissance
- 6 baptêmes civils
- 1 080 actes délivrés (naissance, mariage, décès)
- 137 demandes de duplicata de livret de famille
- 69 PACS
- 3 changements de Prénom
- 49 mentions en marge d'état civil

Secteur « Allo Mairie »:

- 3 486 demandes de renseignements traitées
- 3 353 interventions coordonnées sur Mauguio et Carnon.

TRADITIONS

LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle municipale traditionnelle en organisant le calendrier taurin, ainsi que des manifestations populaires et gratuites. Il apporte également un soutien aux associations traditionnelles.

LES CHIFFRES CLÉS

- 5 grandes manifestations populaires dans l'année dont la Romeria sur 3 jours et la fête votive sur 9 jours, mobilisant de nombreux services municipaux.
- 102 manifestations taurines aux arènes ou en spectacles de rue.
- Budget de fonctionnement : 305 085 €.

LES ACTIONS MENÉES EN 2018 En fonctionnement :

Ouverture de la Temporada

- Organisée en partenariat avec l'UTM, cette manifestation marque l'ouverture de la saison taurine.
- 7 spectacles de rue, 1 Trophée des as organisé par la Ville (953 spectateurs).
- Partenariat avec la Métropole Montpellier Méditerranée dans le cadre du Trophée 3M.
- Budget : 16 443 € pour la Ville, 5 500 € pour l'UTM avec une subvention de 5 500 € de la Métropole.

Romeria Del Encuentro

- Organisée en hommage à l'identité espagnole de la Ville, la Romeria se veut avant tout porteuse de culture et d'authenticité.
- Animations musicales, village andalou, concours de sévillanes, corrida, procession et scènes ouvertes aux associations.
- Espace Niños avec une arène gonflable pour enfants, ateliers culinaires, animations MJC.
- Scène pour spectacles professionnels sur la Place de la Libération
- Nouveauté 2018 : spectacle équestre gratuit aux arènes le vendredi soir à 22h30 avec des artistes de renommée internationale (arènes pleines 1 800 personnes)
- Budget: 112 667 €

14 juillet

Trophée de l'Avenir, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal.

- Accueil des nouveaux arrivants en matinée pour sensibiliser à la culture taurine : présentation de la course camarguaise, des traditions et du folklore grâce à la présence de la Pichoto et de l'Espelido. 27 personnes présentes.
- Budget : 38 692 €.

Fête votive

- Fortement identitaire, elle répond à une volonté de partager avec la population des traditions intergénérationnelles. Plusieurs journées thématiques : journée de la saladelle, journée à l'ancienne, journée de la jeunesse, journée de l'Aficion.
- 28 spectacles de rue, 16 manifestations dans les arènes.
- Hommage à la stèle des aficionados (30 ans)
- **568 jeunes inscrits** dans **41 bandes** répertoriées par la Ville.
- 386 bracelets Pass Fête vendus pour une recette globale de 4 575 € reversée aux 4 clubs taurins de la commune, soit 1 143.75 € chacun.
- Budget: 157 752 €.

Bouvine

- La défense et la valorisation de la culture taurine sont un axe fort de la politique traditionnelle.
- Gestion du calendrier des courses camarguaises, du partenariat avec les clubs taurins, avec la Fédération Française, régie des courses.
- 65 manifestations taurines aux arènes : 32 courses d'entraînement, 1 finale et course présélection de l'Ecole des raseteurs, 7 courses de ligue, 10 trophées de l'avenir (4 courses villes), 5 trophées aux As dont 1 ville, 8 torospiscines, 1 course tau, 1 olympiade.
- Course du 1er mai pour un budget de 6 785 €.
- 35 spectacles de rue.
- Journée de sensibilisation à la culture taurine pour les scolaires aux arènes : 216 enfants du CP au CM. Budget de 350 €.
- Dépenses diverses liées à la bouvine (sécurité, Muscadet, préparation des 30 ans des arènes,

cotisations...): 11 900 €.

Soutien aux associations

- 6 associations dans le domaine de la bouvine pour un total de subventions de 16 300 € et des mises à disposition des arènes selon un calendrier établi en début d'année.
- 2 associations traditionnelles pour un total de subvention de 2 700 €.
- Nombreux partenariats pour l'organisation des manifestations.

En investissement:

Acquisition du tableau de la Romeria 1 000 €

Créations contemporaines pour les coursives des arènes en l'honneur des 30 ans : 5 000 €

TOURISME

Contexte

L'accueil et La satisfaction des visiteurs comme cœur de métier (Qualité Tourisme et Sud de France Occitanie). Dans le cadre du Schéma Directeur, mise en valeur de nos patrimoines et filière nautique, recherche d'une nouvelle identité pour la station. Renforcement du travail concerté avec les socioprofessionnels et les services Mairie. La fréquentation sur l'année touristique 2018 associée au développement numérique (consultations internet + accueil OT) environ 87 000 Visiteurs Progression des statistiques de notre page Facebook et Instagram avec plus de **4500 Fans**

I. Répondre aux attentes personnalisées du public 2018/2019

- ✓ Refonte de notre site internet et renforcer la stratégie web
- ✓ Accueil en mobilité hors les murs via un gyropode
- ✓ Pots d'accueil du dimanche matin en saison

II. Informer

Supports papier édités en 2018

4800 guides touristiques

10 000 plans

11 000 guides festivités + EXPO

6000 Dépliants : Balades naturalistes, festi'mômes, un dimanche à Mauguio...

- Newsletters + Espace pro + meilleure visibilité sur le site de : la boutique, Carnon Accessible et Carnon en Famille
- Téléchargements de nos docs.

III. promouvoir

✓ Progression des balades

Naturalistes « le sentier du Cabanier » 150/pers/an en moyenne

- ✓ Vente de produits AOC dans la boutique
- ✓ Achats d'espace presse + e-marketing
- ✓ Produit patrimoines « un dimanche à Mauguio » + Box « Mister Aventure »

IV. Animer

- ✓ Festi'mômes –
- ✓ Partenariat Médiathèque et associations locales dans l'organisation de soirées thématiques
- ✓ Organisation du programme des festivités, ateliers

thématiques à destination du jeune public (peinture, théâtre...) et des expositions artistiques

- ✓ Concerts classique sur le port et à l'église
- ✓ « Deux jours avant Noel »

Participation et soutien aux associations :

- ✓ Organisation balades naturalistes au bord de l'étang de l'OR avec le SYMBO juillet et août
- ✓Organisation des ateliers « les trésors du littoral » avec l'association Label Bleu à la découverte du littoral et de ses trésors juillet et août
- ✓ Expositions (symbo) dans le Centre administratif : « des richesses à préserver », « zéro pesticide », « étang de l'or » ...
- ✓ Animations

V. Qualifier

Missions de coordination des acteurs touristiques locaux

- √Réunion de sensibilisation aux labels et au classement et à l'accessibilité « Destination pour tous »
- ✓ Newsletter trimestrielle
- ✓ Eductour à destination des socioprofessionnels (Chambre d'agriculture et POA autour des producteurs du territoire.
- ✓ Développement durable comme valeur transversale à tous nos projets.

Tourisme et handicap

Principaux objectifs de la politique

Structurer une offre de séjour, plus attractive aux yeux des clientèles en situation de handicap, les personnes âgées et les clientèles familiales

Politique des « vacances pour tous » et la « mer ouverte à tous » (audio plage, poste de secours centre)

Tourisme et handicap (trophée Or tourisme accessible pour OT) et

Mise en place du label « destination pour tous » 2019 Les brochures adaptées sont sur le site internet

Orientation pour 2019

- Réduire la production de supports papier
- Les balades Naturalistes OT/SYMBO) sorties thématisées

- Dépliant sur la découverte des patrimoines culturels et naturels de la Commune.
- Mise en place d'un produit patrimoine « Sur les traces des évêques, comtes et seigneurs... » en partenariat avec les compagnons de Maguelone et l'OT de la Métropole de Montpellier
- Mise en place du label accessible « DESTINATION POUR TOUS »
- Réunions thématiques à destination des socioprofessionnels
- Travail d'optimisation de la taxe de séjour (logiciel)
- Accueil en mobilité sur Mauguio

RELATIONS INTERNATIONALES

Le contexte

La Ville de Mauguio Carnon est jumelée avec quatre communes :

- ✓ Lorca en Espagne depuis 1999
- ✓ Djebock au Mali depuis 2003
- ✓ Midoun en Tunisie (île de Djerba) depuis 2005
- ✓ Boves en Italie depuis 2009
- ✓ La Ville a par ailleurs signé un protocole d'amitié avec Pausesti Maglasi (Roumanie) en 1997

✓ Réception en novembre d'une délégation de Boves lors des commémorations du 11 novembre

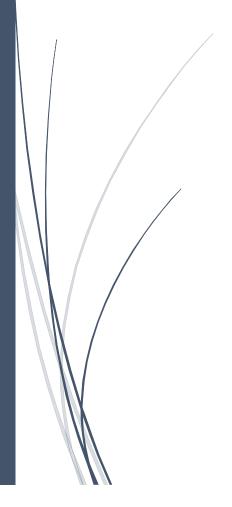
Les chiffres clés 2018

- Un budget annuel de 14.400 €
- Mise à l'honneur de la Ville de Lorca lors de la 30^{ème} édition de la Romeria: stands artisanaux
- Déplacements :
- Déplacement d'élus et de techniciens à Lorca (Espagne) en mars, en vue de l'organisation de la 30ème édition de la Romeria
- ✓ Déplacement d'élus à Boves en avril à l'occasion de la célébration de la Libération italienne

• Accueil de délégations :

- ✓ Accueil en avril d'une délégation d'élus et de techniciens de la ville de Midoun (Tunisie) en vue d'un partage d'expérience dans les domaines de l'administration générale, des finances et des espaces verts
- ✓ Réception en septembre d'une classe du collège de Wiesloch (Allemagne), dans le cadre d'un échange avec le collège de l'étang de l'Or

CULTURE ET PATRIMOINE



CULTURE

LE CONTEXTE

Le service a en charge la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville pour répondre aux objectifs suivants : accès du plus grand nombre à la culture, valorisation de l'identité de la commune et de la qualité de vie locale, proximité, rayonnement, développement du lien social.

LES CHIFFRES CLÉS

- 60 manifestations annuelles
- Près de 11.500 participants aux diverses actions ou animations
- Budget fonctionnement: 85.460 €

LES ACTIONS MENÉES EN 2018 En fonctionnement

Volet arts plastiques et visuels

- 3 expositions au sein de la Galerie d'art Morastel (300 m²) pour en moyenne 4 à 5 semaines chacune : 2 expositions consacrées à des artistes contemporains et 1 exposition pédagogique
- Axes d'orientation : valorisation de l'art contemporain, médiation vers un public familial autour d'animations tout public et gratuites (visites, ateliers, conférences, spectacles...)
- 1 dédiée à la ville de Mauguio Carnon par Rafighi "Mauguio comme on l'aime"
- Soutien logistique au Salon d'Automne de l'association Formes et Couleurs.
- Budget : 7 460 €.

Volet patrimoine

- Réhabilitation du Château: poursuite des travaux débutés en octobre 2017 et Journées du Patrimoine orientées vers la thématique de la réhabilitation patrimoniale
- Animations: Rencontres Généalogiques et Historiques, Journées du Patrimoine, 1 visite scolaire, 1 privée, reportage photographique des travaux par un photographe professionnel Melkan Bassil.
- Budget animations : 5 430 €.

Volet spectacle vivant au Théâtre Bassaget

• Diffusion de **12 spectacles** tout public, jeune public et familial au Théâtre Bassaget

• Participation au Festival des Internationales de la Guitare pour la troisième année.

Recettes de la billetterie : 16 327 €
Fréquentation : 2 203 personnes

• Taux de remplissage : 73 %

• Budget : 46 148 €

Volet spectacle vivant Hors les murs

- 3 manifestations de spectacle vivant organisées hors les murs pour une action culturelle basée sur la proximité et le développement du lien social : un spectacle familial, un festival d'art de la rue, la Fête de la musique
- Nouveauté 2018 : PSCHIT (Parcours de Spectacles Courts et HIstoires ITinérantes), spectacle vivant de petites formes de disciplines variées dans des lieux non dédiés du cœur de ville. Manifestation reposant sur le partenariat avec La Krèche, fabrique artistique, les associations locales et les habitants de la Ville.
- Fréquentation : environ 2 800 personnes
- Budget: 13 034 €

Volet Soutien à la création

- Participation à la création de spectacle vivant par des aides financières et des mises à disposition de lieux.
- 4 compagnies : coproduction, résidences au théâtre, actions pédagogiques.
- Budget: 4950 €
- Lieu de résidence d'artistes : La Krèche Fabrique Artistique avec 3 compagnies accueillies et une soirée de rencontres tout public.

Volet actions éducatives et pédagogiques

- 3 101 élèves participants : visites d'expositions, spectacles, ateliers de pratiques artistiques, rencontres avec des artistes, tous les niveaux de la maternelle au collège sont concernés.
- Pass'Culture avec le Collège : 84 élèves concernés
- Projet pédagogique Parcours théâtre
 2018/2019 (ateliers, visite du théâtre,

rencontre avec les régisseurs, spectacle, spectacle)

 Nouveauté 2018 : concert Ultrason en partenariat avec le Département de l'Hérault pour sensibiliser les collégiens aux problématiques d'acoustiques et les bonnes pratiques à avoir, 78 élèves présents au Théâtre.

Cinéma

- 11 séances en 2018 au Théâtre Bassaget dont 3 destinées aux plus jeunes pendant les vacances scolaires
- Budget : 2 080 €
- Fréquentation: 895 personnes

Les archives

- 51,56 mètres linéaires (ml) de versements,
 42,75 ml d'éliminations, 466 ml d'archives définitives conservées.
- Reliure des registres de délibérations 97 et 98
 : 800 €.

Contrats de spectacles

 376 contrats et déclarations réalisés pour les prestations artistiques sur la commune (cession, convention, engagement)

En investissement

Acquisition d'œuvres (1 000 €)

Travaux du Château (octobre 2017 – février 2019)

:

- budget de 1 362 000 €
- subvention DRAC : 386 000 €
 subvention Région : 100 000 €
- subvention Département : 40 200 €

MEDIATHEQUE G.BAISSETTE Mauguio

Le contexte

L'action de la médiathèque se conforme aux objectifs du projet politique et à ceux de l'Etat, définissant les bibliothèques comme levier au service des politiques sociales, éducatives et culturelles. Ces objectifs ont été précisé et confortés en 2018 par le rapport Orsenna « Voyage au pays des bibliothèques, lire aujourd'hui, lire demain »

L'année 2018 a été marquée par la montée en puissance des pratiques participatives : grainothèque, blog, Tricoterie...

A noter le succès des ouvertures nocturnes exceptionnelles, deuxième Soirée « Meurtres et Mystères » et deuxième Nuit de la lecture avec pour ces manifestations, à chaque fois plus d'une centaine de participants.

Développement d'une offre de jeux (plateau, petite enfance, vidéo) au secteur jeunesse et d'une programmation autour de de ce nouveau support.

Développement des actions hors les murs (Tricoterie, Bouqu'in box, partir en livres, nature en fête)

Poursuite et renforcement des partenariats extérieurs (Métropole en jeux, Festipetit...) ou avec des associations locales (Marteau plumes, Atelier BD de Mauguio...).

Mise en place à partir de l'été de la Gratuité pour tous

Les chiffres clés 2018

- 2.937 adhérents actifs (ayant emprunté au moins une fois dans l'année)
- Des inscriptions en hausse de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent.
- Un budget d'acquisition de documents de 59.680€
- 112.268 prêts de documents
- Travail en direction du public scolaire: réceptions de classes (primaire, collège), ateliers... Au total, la Médiathèque G. Baissette a accueilli 1.970 élèves dans le cadre des propositions détaillées dans le livret des activités pédagogiques proposé aux enseignants par la ville.

Les actions menées en 2018

En fonctionnement

1 - Acquisitions de documents :

• Livres : **22.500** €

• CD et DVD : **19.500** €

• Ressources numériques : 6.200 €

• Périodiques : 6.800 €

2- Action culturelle : 12.000 €

- Actions en direction du public petite enfance, jeunesse (y compris scolaire): Rencontre de l'auteur Max Ducos avec les écoles, programmation régulière de spectacles de Contes, ateliers biodiversité notamment...Cette programmation fait appel à des prestataires extérieurs ou au savoir-faire des bibliothécaires.
- Actions pour le public adulte : Accueil d'Eric Vuillard (prix Goncourt), rendez-vous réguliers ou ponctuels animés toute l'année par l'équipe de la Médiathèque, renforcée ponctuellement par des intervenants extérieurs...

Mise en place de projets et de dispositifs participatifs tels que la Tricoterie, Mediabox, Bouquin'box, Grainothèque fédérant diverses communautés d'utilisateurs (particuliers et associations).

En investissement

- Achat d'un Triporteur, véhicule écoresponsable (Lectures hors les murs, dépôts des produits de communications...) 5.000€
- Fabrication de deux boites à livres 3.500€
- Mobilier pour le réaménagement de l'espace presse 3.000€
- Mobilier pour la création et la valorisation des collections (divers types de présentoirs) 2000€
- Lancement de l'appel d'offre concernant le changement de SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque) et du portail de la médiathèque.

MEDIATHEQUE DE L'ANCRE A CARNON

Le contexte

2018 a été marquée par la mise en place à la médiathèque de l'Ancre de la gratuité totale et sans conditions des inscriptions. Cette petite révolution a entraîné l'augmentation très importante du nombre d'inscrits: + 158% depuis sa mise en œuvre en septembre.

2018 a également vu l'inauguration au printemps de la salle Rosa Parks, lieu privilégié pour la présentation des animations « grand format » de la médiathèque. Durant l'exercice elle a été équipée de lumières, ce qui après l'installation de la régie son autonomise son utilisation.

2018 a été aussi l'année de la mise en place par nos soins de la première boîte à livres sur le Port. Initiative très bien accueillie par les administrés, la « boîte » est devenue un des lieux d'échanges culturels dans la ville.

Enfin 2018 a vu le renforcement d'un certain nombre de partenariats importants : avec la Métropole (« Métropole en jeux » pour la 2éme année consécutive) et avec l'association « L'écume des contes » pour On conte en Litt'Oral » (2^{éme} année également).

Les chiffres clés

• 2513 : Nombre d'abonnés inscrits à la Médiathèque

• 526 : nouvelles inscriptions

• 26100 euros : budget d'acquisition de documents:

47272: Nombre de documents prêtés (+8%)

Les actions menées

En fonctionnement

1 - Acquisitions de documents : 26100€ répartis comme suit :

Livres (et DVD) : 20250€Périodiques : 4850€

• Ressources numériques : 1000€

2- Animations : 7497€ pour l'ensemble de la programmation avec intervenants extérieurs

9 actions public jeunesse (y compris scolaires)
 : 4889€

10 actions public adulte (ou tout public) :

2608€

A cela se rajoutent les rendez-vous réguliers ou ponctuels animés toute l'année par l'équipe de la Médiathèque. Ainsi que des animations avec prestataires qui interviennent gracieusement ou qui sont pris en charge par d'autres services dans le cadre de partenariats (Office du Tourisme, Service culturel...)

En investissement

1000€ pour 2 fauteuils (secteur jeunesse) Matériel informatique : 2 PC et 2 casques sans

VIE ASSOCIATIVE

LE CONTEXTE

Plusieurs axes d'intervention définissent les missions du service vie associative

- Assurer sa mission de guichet unique afin de recenser l'ensemble des demandes associatives
- Gérer la mise à disposition de locaux et de matériel
- Instruire et suivre le traitement des dossiers de subventions
- Actualiser la base de données des associations et leur actualité
- Assurer le suivi du travail de concertation initié depuis 2016 avec les associations sur le projet de création d'une Maison des Associations, pour finaliser le plan d'ensemble de la Maison des Associations et la future salle polyvalente.
- Travail collaboratif mené avec les services SLE et sports pour proposer dès 2019, la mise en ligne d'un portail web associatif destiné aux associations pour effectuer diverses démarches via le site internet

LES CHIFFRES CLÉS

- 541.379€ de subventions allouées aux diverses associations
- 309.800 € d'avantages en nature (mises à disposition de salles ou de matériel)
- 280 associations référencées sur la Commune
- 10 salles associatives
- 2 manifestations annuelles organisées en lien avec le secteur associatif et les services municipaux partenaires : Forum des Associations et Téléthon
- 26.959€ de recettes pour la location et l'entretien des salles associatives

LES ACTIONS MENÉES EN 2018

Secteur événementiel

Forum des Associations à Carnon :

- Une manifestation phare pour les associations: lieu de rencontres et de découvertes pour les familles, promotion du savoir-faire associatif
- 79 associations représentées

- 3 comités de pilotages
- Bénévoles actifs et partenaires avec le service vie associative pour le bon déroulement de la manifestation

Téléthon:

- Un dispositif, coordonné par le service, d'animations diverses initiées par les associations pour récolter des fonds : danses, repas, animations sportives...
- Une somme de 8.856 € récoltée au profit de l'AFM TELETHON

Secteur équipement

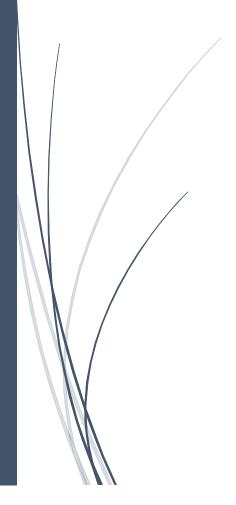
- Rénovation des salles associatives pour le confort des adhérents (peinture, accès PMR espace des Cistes à Carnon...)
- Equipement de la salle Rosa Parks à Carnon (éclairage scénique), aménagement du hall d'entrée
- Travaux pour l'aménagement d'une cuisine équipée avec électroménager, attenante à la salle Morastel
- Travail étroit avec les services techniques et le Service de logistique événementielle pour la réalisation de ces travaux

Secteur associatif

 Réunion de restitution sur l'avancée du projet de Maison des Associations, suite au travail collaboratif et participatif mené en amont avec les acteurs impliqués du tissu associatif, dans le cadre de la construction de la future Maison des Associations

Adhésion de la commune au Réseau National des Maisons des Associations : visite en immersion d'une maison des Associations à St Rémy de Provence : réflexion sur les modes de fonctionnement, propositions d'animations pour fédérer les associations autour de thèmes transversaux

SECURITE ET PREVENTION DES RISQUES



POLICE MUNICIPALE

PRESENTATION

- 22 agents dont deux au commandement
- 1 service en roulement sur 3 équipes
- 1 service journée
- 1 service matin
- 1 service après midi
- 1 service Week end
- 1 service nuit (septembre 2019)
- 2 ASVP
- 1 agent d'accueil

SERVICE

De 7h à 20h en hiver De 6h à 1h de juin à fin août 24h/24 en septembre 2019

LE PROJET POLITIQUE

- 1) Assurer la sécurité des biens et des personnes
- 2) Pouvoirs de police : missions de sécurité, tranquillité et salubrité publiques
- 3) Accentuer la visibilité de nos équipes

LA MISE EN PLACE DU PROJET

- Création brigade nuit
- ➤ Police municipale disponible 24h/24
- ➤ Mise en place d'un centre protection Urbain
- ➤ Sécurisation des plages et des activités nautiques de la station balnéaire.
- ➤ Mise en place d'Assistants Temporaires de Police Municipale dans les centres de secours
- ➤ Mise en place Mairie Vigilante et Solidaire
- ➤ Développer la polyvalence pour chacun des agents.
- Sectoriser la commune Mauguio et Carnon avec pour chaque secteur des agents responsables. Ces agents assurent quotidiennement l'échange avec l'administré et relève tout fait particulier à traiter.
- ➤ Renforcement journalier des effectifs de Carnon par une équipe de Mauguio se déplaçant sur site Contrôle journalier des habitations recensées pour les « opérations tranquillité vacances ».
- Proximité sur les commerces et zones d'activités.

Sécurisation des manifestations ayant lieu sur la voie publique

LES ACTIONS DE PROXIMITES MENEES

Interventions: 2938
 Contrôle des OTV : 117
 Assistance aux personnes : 61

LES AUTRES CHIFFRES CLEFS EN GENERAL

• Nbre total de TA : 2695

• Vidéo protection :

⇒ 36 réquisitions⇒ 36h d'extraction

• Chiens dangereux recensés

- Interventions tapage
- Interventions accident
- Interventions vol
- Interventions diverses

126

• Procès-verbaux, rapports de :

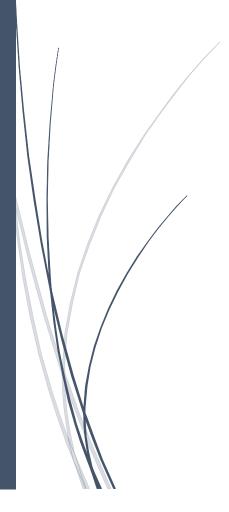
constatation contravention délit information interpellation

La police municipale dans son action de proximité et de prévention c'est aussi :



- Au total 15 manifestations importantes encadrées et sécurisées soit environ 1830h
- Fête votive
- Romeria
- Temporada
- Elections des miss
- Manifestations sportives et culturelles.

EDUCATION



EDUCATION

LE CONTEXTE

La gestion des affaires scolaires de la commune est orientée autour des valeurs d'éducation et de favorisation des conditions d'accueil des enfants scolarisés.

LES CHIFFRES CLÉS

- Budget de fonctionnement écoles maternelles: 78 100 € (hors RH)
- Budget de fonctionnement écoles élémentaires: 165 750 €
- Budget Investissement écoles : 20 920 € équipement + 450 000€ travaux
- Subventions coopératives scolaires : 7 900€
- Subvention école privée : 40 600 €
- 11 écoles en gestion communale (5 maternelles, 5 élémentaires, Vauguières)
- 1 école «Les Garrigues » en gestion SIVU
- 1 école en gestion privée
- Effectifs 2017/2018 de maternelle : 23 classes / 611
- Effectifs 2017/2018 d'élémentaire : 41 classes / 1 053 enfants
- Soit 1 664 enfants scolarisés sur le territoire

LES ACTIONS MENÉES EN 2018

Secteur pédagogique :

Classes découvertes et classes de neige:

- La Commune laisse à chaque école, le libre choix du lieu de séjour, dans des centres d'hébergements agréés par l'Education Nationale
- Participation financière des projets à hauteur de 2/3 du coût du séjour pour les classes de neige, et 1/3 pour les classes de découverte avec ou sans nuitée.
 - 4 classes ont profité de classes de neige
 - 6 classes ont profité de classes de découverte sans nuitée
 - 2 classes ont profité de classes de découverte avec nuitée
- Le budget attribué s'élève à 34 248 €
- Le budget alloué à l'école privé : 2 000 €

Organisation période de Noël :

• Spectacle pour tous les élèves de la commune (3

spectacles – selon les cycles) Participation des 67 classes (écoles, U.E + ULIS)

- Budget spectacle de fin d'année : 15 000 €
- Passage du Père Noël dans les écoles maternelles
- Budget alloué pour l'achat d'un cadeau collectif pour les classes maternelles : 2 400€

Livret des activités pédagogiques :

Afin d'anticiper la programmation et permettre une lisibilité des actions menées par tous les partenaires de la communauté éducative, la Commune met à disposition des enseignants, depuis septembre 2016, un livret recensant l'ensemble des activités et animations organisées par les différents services tout au long de l'année scolaire.

En 2018, 29 opérations composent l'offre éducative.

Cycle informatique de la MS au CM2:

La Commune propose aux écoles maternelles et élémentaires une initiation à l'outil informatique. Un agent municipal formé à l'informatique intervient dans chaque école afin d'y proposer un programme pédagogique basé sur le B2i et validé par l'Inspection Académique.

111 groupes accueillis, pour 7 séances, soit 1102 élèves de la moyenne section au CM2.

Autres actions menées :

Intervenants scolaires:

Actions destinées à favoriser la diversification éducative et rechercher un éveil des enfants (danse, chant, poterie, théâtre...)

- 400€ par classe maternelle (21)
- 500€ par classe élémentaire (39)
- 250€ par classe élémentaire et 200 € par classe maternelle pour l'école privée
- Budget alloué : 28 800 €

Initiation à la voile : 19 620 €

Stage d'initiation voile offert chaque année à tous les élèves de CM1 de la commune (excepté Notre Dame) : 14 400 €

+ UNSS: 5 220€

Cadeaux CM2

Afin de célébrer la fin de leur scolarité dans le premier degré, une journée est dédiée aux élèves de CM2.

En 2018, les enfants ont participé à plusieurs ateliers

ayant pour thématique le sport, l'éducation citoyenne et l'initiation et la représentation d'un flash mob.

Chaque école a reçu également un arbre à planter dans la cour de récréation.

Les olympiades se sont déroulées sur la Plage à Carnon, mi-juin.

Chaque élève a reçu un agenda personnalisable et un manga.

• Budget alloué: 8 500 € + 1 500 € de transport

Secteur équipement :

Acquisition de vidéoprojecteurs interactifs :

En septembre 2018, toutes les classes élémentaires de l'école Mario ROUSTAN ont été équipées d'un vidéo projecteur interactif, de deux enceintes et d'un tableau émaillé Velléda (tranche finale du projet débuté en 2017).

- Fourniture et pose de 10 VPI et tableaux + raccordement
- Budget : 23 000 €

Gestion des commandes de mobiliers :

 Un budget de 16 400 € (13 000 € mobilier écoles + 1 800 € pour le mobilier de la salle informatique créée à J. D'Arbaud élémentaire + 700€ pour salle de réunion J. D'Arbaud élémentaire et 900 € attribués à l'acquisition de tablette support pour les ordinateurs des VPI de Mario ROUSTAN)

• Gestion des commandes de fournitures scolaires

- Dotation de 42,50 € par élève
- 150 € budget direction alloués au début de chaque année scolaire
- 450 € par école (bibliothèque et pédagogie)
- 56 € par école (documentation et abonnement)
- Budget global de 79 300 €

Secteur travaux:

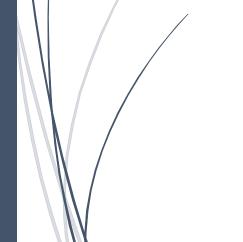
De nombreux travaux sont réalisés chaque année dans les établissements scolaires, en étroite relation avec la Direction des Services Techniques.

- Démarrage de l'étude de rafraichissement thermique dans les écoles (ventilateurs, protection, menuiserie)
- Réfection du parvis d'entrée du groupe scolaire J.
 Monnet, y compris restructuration du parking de l'école

maternelle

- Réfection de la cours d'école J. Monnet maternelle (enrobé, ombrage artificiel, jeux pour enfants...)
 - Création d'une salle informatique M. Roustan
- Remplacement menuiserie aluminium J. D'arbaud Réalisation d'un mur de clôture en mitoyenneté du parking et avenue JM Solignac, 120 ml, école J. d'Arbaud

SPORTS



SPORTS

LE CONTEXTE

Plusieurs axes d'intervention définissent la politique sportive territoriale :

- un service des sports relais entre acteurs de terrains permettant une réponse aux attentes et évolution des pratiques.
- un service des sports gestionnaire des installations, proposant des équipements sécurisés, adaptés aux sports loisirs et compétitions
- un service des sports, **aménageur** d'espaces de pratiques.
- un service des sports, acteur éducatif du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS

- Budget fonctionnement: 120 000€
- Budget investissement: 1 800 000€
- 211 066€ de subventions allouées au secteur sportif, et 37 000€ pour des acquisitions de matériel nautique.
- 85 associations, dont 48 subventionnées
- 19 sites sportifs
- 140 manifestations annuelles organisées en lien avec le secteur associatif et le Service de Logistique Evènementielle

LES ACTIONS MENÉES EN 2018

SECTION FONCTIONNEMENT Secteur pédagogique

Vacances sportives:

Stages sportifs adressés aux 7-16 ans pendant les vacances scolaires (hors Noël) :

- 13 semaines d'activités
- Coût pour les familles : 53€ la semaine
- 1120 enfants accueillis
- Un budget de 103 741€
- En 2018, généralisation du dispositif de transports des enfants entre Mauguio et Carnon pour les 13 semaines d'activité.

Secteur évènementiel

Fête du sport :

- Manifestation centrée autour des valeurs de bien-être, vivre ensemble, pratique sportive.
- 972 inscrits aux épreuves
- 1 398 participants aux initiations

- 3 comités de pilotages
- 290 bénévoles
- Budget de 44 500€.

Eté sera sport :

- Dispositif d'animations sportives gratuites, organisées du 15 juillet au 15 Août, visant à promouvoir l'activité sportive l'été à Carnon (site Carré sport)
- 1 250 participants
- Un budget de 11 000€

Midi Sport

- Dispositif favorisant la pratique sportive entre 12h15 et 13h15, la rencontre inter-collègues, le bien-être au travail.
- Initiative adressée aux agents communaux.
- 80 agents inscrits
- Mise en place le 1/09/2016
- Coût: 7 000 €

Secteur équipement

- 19 équipements sportifs couverts et de plein air répartis sur le territoire.
- Plus de 400 heures d'ouverture de créneaux hebdomadaires.
- Travail étroit avec les services techniques pour la gestion des installations.

Secteur associatif:

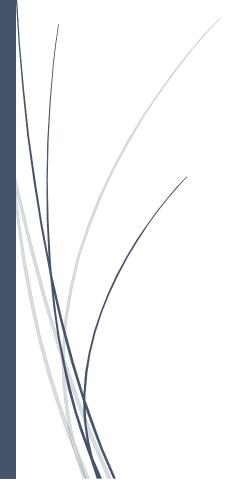
- Une collaboration est menée avec l'ensemble des associations et acteurs de terrains : utilisation et amélioration des équipements, soutien aux projets évènementiels, attribution de subventions, aide au montage de projets, conseil, colloque d'information.
- 85 associations sportives
- 1 association multisports
- 6 850 licenciés
- 211 066€ de subventions attribuées.

SECTION INVESTISSEMENT Equipment:

- Création de l'espace Beach Workout + Slackline, au Carré Sport : 61 000€
- Acquisition matériel nautique : 37 000 €

- Création de l'espace Basket sur la Plaine des sports: 49 363€
- Remplacement du City Stade de la Plaine 58 384€ (structure garantie à vie)
- Rénovation d'un terrain de tennis en terrebattue synthétique 35 128 €
- Chantier de reconstruction de la base de voile de Carnon : phase travaux - finalisation à 90% :1 430 000 €
- décembre 2017

SOLIDARITES



ACTION SOCIALE

LE CONTEXTE

La région Languedoc Roussillon cumule un taux de chômage élevé et un nombre de bénéficiaires du RSA plus important que la moyenne nationale. La commune de Mauguio Carnon est également touchée par cette précarité, en particulier sur la station de Carnon.

En effet, des personnes et familles avec des revenus modestes et des situations sociales difficiles, quand elles arrivent dans le département, s'installent dans de petits logements saisonniers à des prix abordables mais inadaptés, car prévus pour la saison estivale. Souvent sans moyen de locomotion, elles ont des difficultés à prétendre à une insertion sociale et professionnelle durables.

LE PROJET POLITIQUE SOLIDARITES

- > Préserver la qualité de vie et de l'environnement.
- ➤ Faire se rencontrer, comprendre, connaître, construire ensemble dans le respect de la vie de chacun.
- Permettre à chacun d'avoir sa place à chaque étape de sa vie.
- Accompagner les personnes pour les aider à être actrices de leur parcours de vie.

LE PROJET DE SERVICE DU PJS

I/ Le Pôle Jeunesse et Solidarités : une entité institutionnelle répondant aux missions inhérentes aux différents champs de l'action sociale : Prévention, Education, Accompagnement.

Depuis 2014 un Pôle de la Jeunesse et des Solidarités est créé, regroupant :

- ☼ Le service Jeunesse et Médiation
- ♦ et le Centre Communal d'Action Sociale

Objectif: mutualiser les services de la Mairie avec ceux du CCAS et plus précisément, rapprocher des agents ayant des compétences professionnelles spécifiques pour un développement optimisé de l'action jeunesse et solidarités.

Objectif 1 : Professionnaliser

- Mutualisation des méthodologies d'intervention, des compétences, des savoir-faire
- Recrutement de travailleurs sociaux

 Depuis 2009, le recrutement du personnel a reposé sur le principe de la professionnalisation : recrutement d'un éducateur sportif, d'un psychologue, d'un éducateur spécialisé d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale et d'une assistante sociale dans le cadre de la création du Pôle Jeunesse et Solidarités.
- ☼ Encourager la Formation

Objectif 2: Innover

- Mener des actions expérimentales et évolutives en fonction de la demande et des besoins des usagers
- Solution Fonder la démarche de prévention sur des interventions novatrices reposant sur un collectif d'experts

Un collectif de professionnels est adossé au service. Il apporte une expertise afin d'œuvrer à la cohérence des actions de prévention sur le territoire dans le cadre du projet éducatif municipal. Ce collectif est composé des professionnels du pôle et de professionnels extérieurs à la collectivité, spécialisés dans les domaines médico/socio/psycho/éducatif.

II/ Un budget reposant sur les moyens humains et la technicité

Objectif 1: Limiter les dépenses relatives aux actions évènementielles ou d'animation

Le rayonnement du Pôle Jeunesse et Solidarités s'est notamment accompli grâce à des actions supports de type évènementielles, en direction des différents publics concernés. Aujourd'hui, le service est identifié de façon satisfaisante. Dans le cadre des économies budgétaires qu'il convient de réaliser à l'échelon de la collectivité, il est proposé de poursuivre la diminution des dépenses relatives à ces actions.

Objectif 2 : Recentrer l'action sur la relation avec les usagers

Il convient de recentrer l'ensemble des actions du Pôle de la Jeunesse et des Solidarités sur la création d'espaces, d'outils et de démarches reposant sur la relation entre les professionnels et les usagers du service au plus près de leurs besoins.

Ces actions requièrent de continuer à mobiliser du personnel qualifié et professionnalisé, notamment par le paiement d'heures supplémentaires des agents intervenant (soir et we) mais aussi par le recrutement ponctuels de personnels externes qualifiés, dans le cadre de rémunération prenant compte le degré de qualification et la spécificité des interventions demandées.

LES MOYENS HUMAINS

Pôle Jeunesse et Solidarités (1 directrice, 1 secrétariat)		
	7	
Service de	Service Jeunesse et	
l'Accompagnement	Médiation	
Social		
1 responsable : CESF		
+ 10 agents dont 4	+ 4 médiateurs	
intervenants sociaux	sociaux	

LES ACTIONS MENÉES EN 2018

- Développer le « vivre ensemble » sur la commune, en favorisant les échanges d'expériences, les actions intergénérationnelles et la solidarité.
 - Projet relatif à l'accessibilité des locaux du CCAS à Mauguio & Carnon : travaux réalisés en 2017 à Mauguio et à Carnon.
 - Développement des ateliers solidaires au sein de l'épicerie sociale.
- Apporter des réponses à chaque étape de la vie des Melgoriens et Carnonnais, en améliorant l'accès aux divers droits fondamentaux : logement, emploi, santé...
 - Acquisition / rénovation de logements d'urgence et relais.

- Prévenir et Accompagner des problématiques prégnantes de santé publique et du handicap
 - Poursuite des accompagnements thérapeutiques des agents municipaux & des usagers -> addictions & mal-être
 - Poursuite des actions d'accompagnement des jeunes & des familles (poursuite de la permanence de conseil conjugal)

♥ Professionnaliser l'équipe du PJS

- Accompagner les demandes d'évolution de poste dans le cadre du PJS; anticiper la réorganisation du service en fonction des mouvements de personnel.
- Recrutement d'une assistante sociale dont une des missions en 2018 était de mener les actions de développement social local, en binôme avec une Médiatrice sociale du Pôle Jeunesse et Médiation.
- Approfondir différents axes de réflexion sur le parcours résidentiel de la personne âgée
 - Poursuite des travaux de réhabilitation et de mise en conformité de l'EHPAD.
 - Préparer la vente du bâtiment de l'EHPAD, en cas de reprise par la croix rouge, actée par l'EHPAD les aiguerelles.

Nombre de bénéficiaires du R.S.A. sur la commune : **411 personnes** (352 en 2017).

Nombre de personnes bénéficiaires du R.S.A. accompagnées par les Référents Uniques du C.C.A.S. (personnes seules et couples sans enfants mineurs à charge) : **80 personnes** (contre 109 en 2017).

Nombre de dossiers de logement social déposés :

208 demandes comptabilisées en 2018

Nombre de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire

AIDE ALIMENTAIRE	2017	2018
	77 dossiers	58 dossiers
	présentés	présentés
	pour 104	pour 97
	bénéficiaires	bénéficiaires

Nombre d'aides financières

AIDE FINANCIERE	2017	2018
	6973.84€: 21 aides dont 2 remboursable s	8992.81€: 28 aides dont 1 remboursable

JEUNESSE ET MEDIATION

LE CONTEXTE

Depuis 2009, l'action municipale, par l'intermédiaire des médiateurs, œuvre à la mise en place d'un accompagnement spécifique de la Jeunesse du territoire, en préservant le maintien de l'action relative à la vie des quartiers et des actions de Médiation :

- régulation des problématiques inhérentes à la vie quotidienne et des conflits qui altèrent le bien vivre ensemble,
- rétablissement de la communication entre des générations qui tendent à se tourner le dos.

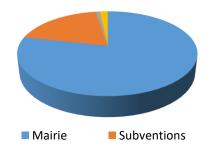
LE PROJET POLITIQUE JEUNESSE

- Garantir à tous l'ensemble des moyens permettant le développement des facultés physiques, morales et intellectuelles des jeunes.
- Veiller à l'apprentissage de la vie collective, citoyenne et de la prévention.
- Soutenir l'engagement des jeunes dans l'autonomie.
- > Contribuer à la réussite scolaire et professionnelle.
- > Favoriser et soutenir l'implication des parents.

LES MOYENS HUMAINS

Création d'un collectif prévention adossé au service, composé de professionnels du pôle et de professionnels extérieurs, spécialisés dans les domaines médico/socio/psycho/éducatif.
Ce collectif œuvre à la cohérence des actions de prévention sur le territoire dans le cadre du projet éducatif municipal.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018



Subventions allouées en 2018 :

√ 4500 € du PDASR

Total subventions: 4500 €

LES ACTIONS MENÉES EN 2018

- > En fonctionnement
- ✓ <u>LES ACCUEILS DU PUBLIC, EN JOURNEE, EN SOIREE, EN MARAUDE</u>

<u>ACCUEILS AU PJM:</u> **2023 Accueils physiques** sur l'année 2018 (1814 en 2017) et **1184 Accueils téléphonique**, dont :

- 2746 Accueil d'adultes (2593 en 2017)
- 461 Accueil de jeunes (685 en 2017)

11-15 ans - 110 (149 en 2017)

16-25 ans - 351 (536 en 2017)

MARAUDES: 45 lieux de regroupements de jeunes (35 en 2017) ont été investis lors des maraudes, dont seulement 22 continuent d'être investis par les jeunes.

961 rencontres jeunes (763 en 2017) lors des 49 maraudes (18 en 2017) effectuées. A celles-ci doivent être ajoutées les maraudes réalisées lors des temps forts du territoire (Romeria, Temporada...)

Le rapport Masculin/Féminin reste le même que les années précédentes : 74 % de garçons pour 26 % de filles.

✓ LES DISPOSITIFS EDUCATIFS

LA CELLULE DE VEILLE SOCIO-EDUCATIVE :

13 saisines (5 en 2017) ont été enregistrées / **13 jeunes** ont été concernés par la cellule de veille socioéducative.

BOURSES AU PERMIS:

17 demandes / **0** attributions (20 et 7 en 2016)

BOURSES AU PROJET MERITOIRE:

1 demande / 1 attribution

STAGE DE CODE INTENSIF:

9 inscrits

✓ LES DISPOSITIFS DE PREVENTION

Poz'alco Le diagnostic: **5487** passages - 609 passages /soir en moyenne.

La cellule de soutien aux agents : 200 RDV assurés pour 10 personnes différentes reçues.

Wake up: **1980** passages jeunes de 15 à 30 ans. (**700** en 2017)

✓ LES AUTRES ACTIONS DU PJM EN CHIFFRE

Mel'game : 408 passages jeunes/familles

Fête des voisins : 36 quartiers participants (35 en

2017) /**1275** participants (**1300** en 2017) **Vide-greniers** : 273 exposants / 1500 Chineurs

10 conventions de bénévolat signées avec des jeunes

En investissement

RAS

Conclusion:

L'action du Pôle repose sur le déploiement de moyens humains, qui sont organisés en équipe et répondent compétence professionnelle certaine (professionnels diplômés du travail social). La relation humaine est en fait le fondement premier : celui de l'équipe du pôle, le cœur des missions de la médiation, de la jeunesse et des solidarités. S'il pouvait paraitre au départ incohérent de faire cohabiter tous ces publics, il en ressort une richesse et des expériences appréciées par tous. La spécificité de l'équipe, c'est de d'abord écouter, être au plus près des personnes, des jeunes, de la réalité de chacun; sa spécificité est d'être inventive et innovante.

POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

PLANIFICATION/AMENAGEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire, l'exercice 2018 a permis à la DATU de mettre en œuvre ou de s'associer à différents projets :

<u>Documents de planification territoriaux</u> <u>intercommunaux</u> :

 Révision du SCoT. Pays de l'Or Agglomération.

Analyse et avis du Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2018 sur le projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) révisé, tel qu'arrêté le 11 juillet 2018. Le SCoT doit être approuvé le 20 juin 2019.

 Programme Local de l'Habitat. Pays de l'Or Agglomération.

Participation /contribution aux études préparatoires à la révision du PLH.

- Plan global de déplacements. Pays de l'Or Agglomération.
- Comité Natura 2000 Site « Etang de Mauguio ». DOCOB. Participation au COPIL. SYMBO.

Documents de planification communaux :

- 1^{ère} modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.
 - Avril 2018: Délibération du Conseil Municipal engageant la procédure afin d'apporter des modifications au règlement des secteurs UF, 1AUE2 (ZAC Portes de l'aéroport) et AUF du PLU dont:
 - Règles sur l'aspect extérieur des constructions (article 1AUE11);
 - norme de stationnement (articles UF12, 1AUE12 et AUF12);
 - occupations et utilisations du sol admises sous conditions en secteur 1AUE2.

- 1^{er} octobre 2018: Délibération du Conseil Municipal approuvant la modification simplifiée n°1 du PLU.
- ZAC Font de Mauguio.
- 17 décembre 2018 : délibération sur la déclaration de projet confirmant l'intérêt général de cette opération en vue de l'obtention de la déclaration d'utilité publique.
- 1er octobre 2018: Délibération d'approbation d'un avenant n°3 à la concession d'aménagement signée le 14 janvier 2013 confiant à L'OR AMENAGEMENT la réalisation de la ZAC « La Font de Mauguio». Par cet avenant n°3, les missions de l'aménageur sont adaptées afin de l'autoriser à procéder directement et à titre exceptionnel à certaines acquisitions amiables, à lui permettre d'intégrer des conditions particulières et des obligations que seul l'aménageur est en mesure de prendre à charge (dation en paiement, obligations de faire, ...).

Aménagement. Partenariats institutionnels. Schéma Directeur Carnon.

09 avril 2018 : délibération du Conseil municipal du approuvant l'engagement d'une démarche d'élaboration d'un schéma directeur de développement et d'aménagement durable 09 avril 2018 : délibération d'approbation de la passation d'une convention de mandat d'études et de travaux pour la mise en œuvre du schéma directeur de Carnon avec la SPLA L'Or Aménagement.

Son montant est de 258 060,00 € HT et tend à organiser la réalisation sur les six prochaines années des travaux d'aménagement des blocs C (secteur d'entrée de ville) et D (secteur du port), à savoir :

bloc C :

Création d'un parc de stationnement en entrée de ville Réaménagement de la première séquence de l'avenue Grassion Cibrand

Aménagement de circulations pour les modes doux

Reconfigurer l'accès à la mer sur Carnon Est (place Cassan et front de plage)

Requalifier les espaces publics existants en cœur de station

bloc D :

Aménagement promenade du Port et de deux ¡ Liaison rive droite rive gauche à Carnon. Etudes préalables j**oseps** à l'AVP

- Aménagement Triangle de l'Avranche. Etude de faisabilité et d'aménagement. Métropole Méditerranée Métropole- communes de Pérols et Mauguio-SPL. Restitution des conclusions.
- Réalisation du « Barreau de liaison » RD172-RD189. Conventionnement Département de l'Hérault/Région Occitanie/CAPO/Aéroport Montpellier Méditerranée.

19 février 2018 : Délibération d'approbation de la Convention relative aux modalités de participation financière à la réalisation d'un barreau de liaison entre la RD189 et la RD172.

 Suivi d'enquêtes publiques, notamment d'installations classées :

17 décembre 2018 : Avis du Conseil municipal favorable sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Neximmo 106 en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter, au titre des installations classées, un entrepôt logistique à Mauguio. Zone de frêt Aéroport de Montpellier Méditerranée.

ACCUEIL DU PUBLIC – URBANISME REGLEMENTAIRE

Accueil du public: Une des missions essentielles du Pôle consiste en l'accueil physique et téléphonique du public. Il consiste en l'information règlementaire sur les règles d'urbanisme applicables, les renseignements cadastraux sur les parcelles, les demandes de précisions sur les dossiers en cours d'instruction.

A ces titres, 300 rendez-vous environ ont été animés durant l'exercice 2018.

<u>Urbanisme règlementaire :</u>

- <u>Permis intéressant des équipements</u> <u>communaux :</u> Espace Morastel. Réhabilitation du local de l'ex caveau de vente de l'ancienne cave coopérative pour création d'une cuisine de réchauffage pour traiteurs. Plaine des Sports. Implantation provisoire d'une structure modulaire entre les vestiaires et la buvette déjà implantés entre les deux terrains de football. Hôtel de ville. Remplacement de trois portes d'accès et de deux portes de coffrets techniques en façade iosestà l'AVP

Plaine des Sports Boulodrome. Création d'une casquette transparente sur la dalle béton du poolhouse et fermeture du bâtiment pour une sécurisation des lieux.

- Permis de construire opérations de collectifs
- . RIBOT MERITXELL / 280 boulevard de la Liberté / 3 logements + locaux services en RDC
- . IMMOVANCE / Avenue du 8 mai 1945 / 6 logements dont 1 social
- . SAS BONAQUE / 205 rue de la Rave /5 logements / Accordé le 21/11/2018
- . AA+ INVESTISSEMENT / 447 avenue Gabriel Aldié / Clos de Fortuné / 35 logements dont 13 sociaux / Accordé le 08/03/2018
- . GENERAL VENDORS / 594 chemin de Peyre Blanque / Les Jardins de la Saladelle / 16 logements dont 5 sociaux / Accordé le 04/05/2018
 - Permis de construire activités artisanales, bureaux, commercial....

ZAC DE FREJORGUES

- . SCI CAP SUD / rue du Salaison lot n°5 / Pôle moto / Accordé le 26/03/2018
- . SCCV CARBON AEROPORT / rue du Salaison / Bâtiment d'activités Bureaux commerces entrepôts / Accordé le 12/09/2018
- . GGL AMENAGEMENT / rue du Salaison / Bureaux commerces / Accordé le 16/08/2018
- . BPG / Fréjorgues Est / Bureaux / Accordé le 05/10/2018
 - Etablissements recevant du public : Suivi des ERP privés/hors communaux dont projets, suivi, visites périodiques de contrôle, gestion des arrêtés...

POLITIQUE FONCIERE DOMANIALE

Programmation, recherches, études spécifiques et préparation de dossiers d'acquisition, préemption, expropriation, cession :

- ZAD Pointe de Mudaison;
- Acquisition de délaissés de voirie ou d'emprises pour alignement.

Mission de veille et d'accompagnement des politiques foncières en partenariat avec la SAFER, le Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres, le Département, la Chambre d'agriculture...

ZAC Font de Mauguio. 17 décembre 2018 : Délibération approuvant la cession à la SPL L'Or Aménagement, de diverses parcelles représentant une superficie d'environ 20 265 m2 au prix de 23 € le m².

ZAC Font de Mauguio. 17 décembre 2018 : Délibération renonçant à l'exercice de son droit de retour sur les parties des parcelles CE1, CE2, CE3 et CE4 nécessaires à la réalisation de la ZAC de la Font de Mauguio afin de permettre leur acquisition par la SPL L'Or Aménagement auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or.

9 avril 2018 : Délibération approuvant la passation d'une convention d'occupation du domaine public à fin d'implantation d'une station de radiotéléphonie sur le site du parking du Petit Travers - 535, Avenue Grassion Cibrand à Carnon avec la société Free Mobile.

CONTENTIEUX DE L'URBANISME

Gestion des dossiers en relation avec le Service juridique et les avocats missionnés par la Commune. En 2018 :

- 48 dossiers ouverts, 25 affaires réglées et 13 procès-verbaux d'infractions en attente.
- 73 courriers de mise en demeure, 18 rapports établis et 08 arrêtés municipaux pris.
- 86 mains courantes de police, 01 procèsverbal d'infraction et 24 rapports de

l'environnement et de propreté urbaine.

Un volet essentiel de ce domaine d'intervention consiste en un contrôle préventif et/ou répressif exercé dans le cadre de la lutte contre la cabanisation.

VALORISATION DU PATRIMOINE ET QUALITE ARCHITECTURALE DES PROJETS

- Mission de l'Architecte conseil : RDV, étude de projets
- Opération « façades »
- Collaboration avec M. L'architecte des Bâtiments de France.

Mission architecte-conseil: 1.068,84 euros Subventions façades: 5.377,85 euros

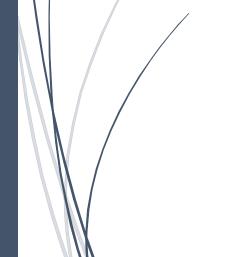
DIVERS

- Recensement INSEE. Campagne 2018

Informatisation du Service. Logiciel d'instruction. Formations/mise en place

L

GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL



LE CONTEXTE

Le patrimoine communal se décompose en 2 grandes catégories distinctes :

- -Le patrimoine bâti
- -La voirie

Les travaux relatifs à la création ou l'amélioration des équipements constituant ce patrimoine sont imputés à la section investissement, et ceux relevant de leur entretien ou maintenance relèvent de la section fonctionnement.

L'intégralité de ces prestations relève de la compétence de la Direction des Services Techniques. Pour cela, ce service dispose d'un effectif de 104 agents répartis comme suit :

- 12 agents composent les Services Techniques principalement dévolus aux opérations d'investissement, aux prestations maintenance confiées à des entreprises, au respect et mise en œuvre des diverses réglementations en vigueur dans les ERP et sur le domaine public (sécurité, accessibilité, énergétique, hygiène).
- 82 agents composent les Ateliers Municipaux (65 à Mauguio, 27 à Carnon) et assurent toutes les prestations d'entretien du patrimoine communal dans des domaines aussi spécifiques que sont les bâtiments (tous corps d'état représentés), les espaces verts (jardins, parcs, terrains de sports, cimetière), la voirie (urbaine, écarts), le parc d'éclairage public, les plages et la gestion du parc de véhicules et du matériel.

La Commune dispose de moyens humains qui lui permettent d'externaliser un minimum de prestations d'entretien (ex. : gestion en interne du parc d'éclairage public, des espaces verts, de la propreté urbaine...). Ces effectifs permettent également d'assurer en interne des travaux relevant de l'investissement (création d'espaces verts, amélioration et extensions ponctuelles du patrimoine bâti) mais également de prendre en charge des « prestations intellectuelles » de conception et de suivi (Maîtrise d'œuvre) d'opérations dans le domaine de la voirie (VRD, espaces verts, éclairage public) et du bâtiment.

Parallèlement à ces obligations de « gestion courante » de son patrimoine, la politique communale est accentuée par des démarches volontaristes en matière de :

- -Amélioration du cadre de vie (qualité des espaces publics, développement durable, végétalisation,)
- -Economie d'énergie (rigueur dans la gestion des contrats de fourniture, GTC dans les bâtiments permettant de mettre en place des températures de consigne, éclairage public, flotte de véhicules, création d'espaces verts économes en eau)
- -Respect environnemental (Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires, véhicules électriques, modes de déplacement doux,...)

CHIFFRES CLES 2018

PATRIMOINE BÂTI:

70 bâtiments recevant du public (ERP) représentant 46 900 m² de plancher

Scolaires : 12 écoles dont une gérée en SIVU, 14380 m² de plancher

Administratifs et culturels : 44 bâtiments, 25 343

m² de plancher

Sportifs: 16 bâtiments, 7 603 m² de plancher

BUDGET INVESTISSEMENT

Amélioration du patrimoine scolaire

Travaux divers: 496 100 €

Amélioration du patrimoine administratif et Culturel

Travaux divers: 207 000 €

Opérations :

Réhabilitation du château : 1 016 200 €
Aménagement de l'îlot Prévert : 420 900 €

• Amélioration du patrimoine sportif

Travaux divers: 25 200 €

Opérations:

- Réhabilitation de la base nautique : 1 427 400 €

BUDGET FONCTIONNEMENT

Bâtiments Scolaires : 47 000 €

• Bâtiments Administratifs et Culturels :

303 500 €

Bâtiments Sportifs: 25 000 €

VOIRIE

- 81 kms de voies urbaines

- 60 kms de chemins communaux

23 parkings (3500 places dont 120 PMR)

BUDGET INVESTISSEMENT

Travaux de voirie : 361 600 € Dont opérations principales :

- Avenue Jean Moulin

Programme de voirie

- Programme de chemines communaux

BUDGET FONCTIONNEMENT

Entretien et nettoyage 666 000 €

ECLAIRAGE PUBLIC

- 4 300 points lumineux

- 70 kms de réseaux

90 armoires électriques

BUDGET INVESTISSEMENT

Travaux : 211 300 €

Dont opérations principales :

- Programme annuel de rénovation du parc

d'éclairage public

- Illuminations

BUDGET FONCTIONNEMENT

24 300 €

Consommation fluides:

325 300 €

ESPACES VERTS

62 hectares

5000 arbres

BUDGET INVESTISSEMENT

Travaux de création : 7 500 €

BUDGET FONCTIONNEMENT

202 700 €

Consommation eau (arrosage):

32 700 €

TERRAINS DE SPORTS PLEIN AIR

- 124 500 m² répartis sur 19 sites dont 30 000 m²

dans les écoles

- 23 aires de jeux

BUDGET INVESTISSEMENT

Travaux divers: 167 300 €

Opérations :

- Aire de streetwork out et slackline : 61 600 €

BUDGET FONCTIONNEMENT

81 000 €

FLOTTE VEHICULES ET MATERIELS

SPECIFIQUES

75 véhicules de service ou utilitaires

-28 engins spécifiques (agricoles, terrassement,

poids lourds, propreté urbaine, levage)

-220 machines thermiques (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, souffleurs,

bétonnières...)

BUDGET INVESTISSEMENT

Acquisition de matériel de transport : 290 200 €

Acquisition de matériels et outillages : 82 500 €

BUDGET FONCTIONNEMENT

268 313 €

PLAGES

- 5,7 km de plage (dont 3,1 en milieu urbain)
- 6 postes de secours

BUDGET INVESTISSEMENT

Acquisition de matériel divers : 98 300 €

BUDGET FONCTIONNEMENT

42 900 € et 80 000€ dédiés à la sécurité (balisage, armement poste secours)

AUTRES CHIFFRES

Réseau pluvial:

- 58 km de réseau busé
- 85 km de fossés

Coûts investissement et entretien intégrés dans chapitre Voirie

Points de livraison Energie et Fluides (compteurs) :

- 18 gaz
- 172 électricité
- 189 eau potable
- 12 eau brute